

Bibliothèque Anarchiste  
Anti-copyright



# **Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire**

**Brochure de formation CNT de la RP CNT -Bureau  
régional Région Parisienne**

CNT-RP

CNT-RP  
Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire  
Brochure de formation CNT de la RP CNT -Bureau régional Région Parisienne

**[fr.theanarchistlibrary.org](http://fr.theanarchistlibrary.org)**



# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Textes sur le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme</b> | <b>5</b>  |
| <b>I. Sources, Pouget, Griffuelhes, Yvetot</b>                              | <b>6</b>  |
| Les sources syndicales . . . . .  | 6         |
| Le retour aux sources . . . . .   | 9         |
| Le syndicalisme révolutionnaire . . . . .                                   | 10        |
| Réflexions supplémentaires . . . . .  | 18        |
| <b>II. Monatte versus Malatesta</b>   | <b>19</b> |
| <b>III. Les soviets et les conseils</b>                                     | <b>25</b> |
| <b>IV. Les revendications spontanées anti-totalitaires</b>                  | <b>31</b> |
| <b>V. Les positions dans la CNT espagnole des années 30</b>                 | <b>34</b> |
| <b>VI. La CNT redémarre</b>   | <b>42</b> |
| <b>VII. Critiques de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme</b>          | <b>47</b> |

Action directe et finalité révolutionnaire : 13 Ne nous dissimulons pas que le syndicalisme d'une part, l'action directe de l'autre, ne sont pas toujours et forcément révolutionnaires. On peut les employer aussi dans un but conservateur, voire réactionnaire. Ainsi les diamantaires d'Amsterdam et d'Anvers ont grandement amélioré leurs conditions de travail sans recourir aux moyens parlementaires, par la seule pratique de l'action syndicale directe. Or que voit-on ? Les diamantaires ont fait de leur corporation une sorte de caste fermée, autour de laquelle ils ont élevé une vraie muraille chinoise. Ils ont restreint le nombre des apprentis et s'opposent à ce que d'anciens diamantaires retournent à leur métier abandonné. Nous ne pouvons cependant approuver ces pratiques ! Ce n'est d'ailleurs pas spéciales à la Hollande. En Angleterre, aux Etats-Unis, les trade-unions, eux aussi, ont largement pratiqué l'action directe. Par l'action directe, ils ont créé à leurs adhérents une condition privilégiée ; ils empêchent les ouvriers étrangers de travailler même lorsque ces ouvriers sont des syndiqués ; composés d'ouvriers " qualifiés ", enfin, on les a vus parfois s'opposer aux mouvements tentés par les manœuvres, les " non-qualifiés ". Nous ne pouvons approuver cela. [...] Il y a enfin certaines formes d'action directe que nous ne devons pas cesser de combattre : par exemple, celles qui s'opposent à l'introduction du machinisme (linotype, élévateurs), c'est-à-dire au perfectionnement de la production par le perfectionnement de l'outillage. Je me réserve de formuler ces idées dans une motion qui dira quelles formes de syndicalisme et d'action directe peuvent soutenir les anarchistes [ " qui portent en elles-mêmes un caractère révolutionnaire et vont dans le sens de la transformation de la société " motion Cornelissen, Vohryzek, Malatesta ) .

peut s'imaginer que des groupes clandestins armés vont accélérer les choses, mais jusqu'à présent, c'est les flics qui finissent toujours par tirer les ficelles.

Dans les conflits sociaux, passés et récents, on a eu des AG (sur le lieu de travail et interprofessionnelles) relativement ouvertes ou très démocratiques (notre vision pratique est fondamentale). On a vu que nos slogans sont repris par des milliers de personnes. Pour être plus efficace, il faut trouver le temps pour garder des contacts entre syndicats CNT. Ça permet d'échapper aux pièges des médias et d'avoir des infos réelles. On peut échanger et discuter sur ce qui se passe et peut se passer. Le but est d'être le plus cénétiste possible sur le plan local, en tenant compte des enjeux généraux.

Des pans entiers du salariat (télémarketing, grandes surfaces, etc.) sont vierges de syndicalisme, parallèlement la précarité s'y développent et envahit toutes les professions. C'est une occasion à saisir, en jouant sur nos contacts internationaux pour des solidarités concrètes dans les luttes.

Les outils " classiques " sur le plan de la section syndicale (paiement des cotisations, connaissances juridiques et contacts avec des avocats proches, travail local ponctuel avec d'autres groupes, etc.), ainsi que sur le plan confédéral (propagande et campagne sur notre vision des services sociaux -allocation de chômage/RMI, SS, Santé, Éducation, Poste, SNCF, etc.-) sont indispensables.

Non moins indispensables sont les attitudes " classiques " de se demander, d'une part, si on n'est pas en contradiction avec ce qu'on prétend être (non autoritaire, pas manipulateur, pas chiant, etc.), de l'autre, de tendre à comprendre l'autre (pas dans le coup, surmené, etc.) et, surtout, d'aller à l'essentiel, sans se perdre dans les détails.

Ce moyen n'est pas le moins efficace . Par exemple, un grand magasin refuse à ses employés le repos hebdomadaire ou les maltraite et les paie mal. Alors le Syndicat des employés de la localité. ou mieux encore l'Union locale, prévient le public par affiches ou par circulaires qu'il y a danger à se faire servir à tel moment où les employés devraient être de congé. Le patron du magasin voit aussitôt sa vente diminuer et ses employés se tourner les pouces dans le magasin vide de clients. Il comprend et, dans son intérêt. accorde ce qui lui est demandé. Exemple : Le Bazar de l'Hôtel de Ville en fin d'année 1909. D'autres fois, par solidarité. les ouvriers des autres corporations s'entendent pour ne plus acheter dans telle maison de commerce, pour n'être plus les clients de tel fournisseur, parce que celui-ci se montre l'adversaire de la classe ouvrière. Il est d'autres moyens de boycottage qui dépendent surtout de l'initiative des ouvriers et qui varient suivant les milieux et les événements. C'est à chacun d'eux de faire pour le mieux, sans inutiles scrupules d'honnêteté déplacée.

## **Textes sur le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme**

# I. Sources, Pouget, Griffuelhes, Yvetot

## Les sources syndicales

1

1. L'émancipation du travail doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ;
2. Les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous (les hommes vivant sur la terre) des droits et des devoirs égaux, et à anéantir toute domination de classe ;
3. L'assujettissement économique du travailleur à l'accapareur des matières premières et des instruments de travail est la source de la servitude dans toutes ses formes : misère sociale, dégradation mentale, soumission politique ;
4. Pour cette raison, l'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme simple Moyen
5. L'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national ; au contraire, ce problème, intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ;
6. L'Association aussi bien que tous ses membres reconnaissent que la VÉRITÉ, la JUSTICE, la -MORALE doivent être la base de leur conduite envers tous les hommes sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité ;

AS-SR : point de vue actuelle à discuter

**Définition** : Le syndicalisme révolutionnaire représente une série d'actions pratiques pour les salariés qui veulent résister à l'exploitation capitaliste et s'opposer au système capitaliste, en vue d'un régime social organisé par le syndicalisme. Il ne représente plus une volonté d'orienter les autres salariés, sans les consulter, et d'œuvrer pour une seule centrale syndicale, avec différents courants. L'anarcho-syndicalisme a adopté la pratique du syndicalisme révolutionnaire, en y ajoutant la rotation des tâches, l'autogestion, la solidarité internationaliste, avec comme objectif une action directe antinationale et anticapitaliste qui s'étende à tous les salariés, dans le but de créer une société organisée par les producteurs et les consommateurs. Il ne peut plus être une centrale contrôlée parfois par une tendance idéologique, soit pour des accords politiques circonstanciels, soit pour des insurrections révolutionnaires.

Évolution socio-historique : Du XIX au XX siècle, les mouvements ouvriers et syndicaux puissants ont été écrasés par des putschs externes (venant directement de la " démocratie ", ou du pouvoir militaire, avec ou sans fascisme) ou internes (la social-démocratie, le marxisme léninisme). Depuis l'accord entre les capitalistes et les gestionnaires d'un régime autoritaire axé sur des fondements capitalistes pour éviter toute action spontanée des travailleurs eux-mêmes (dans l'ex URSS et ses colonies), accord pratiquement établi pour les pays semblables (Chine, Corée du Nord, Cuba), nous avons vu que les partis socialistes et communistes, et leurs appendices syndicaux, s'intègrent dans le système capitaliste néo libéral, en militant de moins en moins auprès des ouvriers et des salariés en général. Les luttes des salariés ne sont plus accompagnées que par des groupes réduits, en fonction de leurs intérêts politiques, et si les luttes sont longues, que par quelques groupes sincèrement unis aux grévistes.

### Hypothèses concrètes :

Il faut éviter les schémas séducteurs qui expliquent l'avenir (les précaires sont porteurs de la conscience de lutte, l'approche de l'écologie sociale au niveau municipal est l'étincelle, l'alliance avec les courants proches d'attac va les radicaliser, etc.). La révolution en France a été annoncée pour 1970-72 (par Alain Geismar, Serge July et Erlyn Morane, proches de la Gauche Prolétarienne) et les luttes révolutionnaires pour les années 1970 (par Céspey Giné, de Révolution internationale). Trois défauts en découlent : a) si on agit avec des œillères, on risque de passer à côté de mouvements importants ; b) avec des œillères, on " aide " les salariés dans le bon sens, par exemple, délibérer (quand on n'est pas de la boîte) avec des grévistes pour participer à leur prise de décision ; c) on

Le débat du syndicalisme et des soviets, des conseils (N°17, 18, 43) dépend de l'intensité de la crise sociale : -pression révolutionnaire et tous sont impliqués, -pression fugitive et éléments extérieurs souvent manipulateurs

Le SR a des outils tactiques remarquables (N° 6-12, 15, mais 13-14)

CGT-f (1904-1914) : Qualités, Faiblesses :

- grèves victorieuses
- centrale unique, sans unité possible de fait
- massification rapide
- affrontements en haut, vote truqué
- permanents coincés entre base et sommet
- absence de confiance dans la base (N° 6, 38)
- échec de l'antimilitarisme et de l'internationalisme
- difficultés de certains responsables SR à comprendre le fascisme et le communisme, fascination pour les masses ouvrières encadrées (B. Frachon, Monatte en France, De Ambris en Italie, etc.)

L'AS, vocabulaire tardif, adopté par les syndicalistes anarchistes vers 1923-28, évolution liée à l'Espagne.

CNT-e (1911-1939) : Qualités, Faiblesses :

- base ouvrière sur plusieurs générations (N° 21, 28) -leaders manipulateurs (N° 31-35)
- refus de la démagogie (N° 3, 22-24) -mythification de l'organisation (N°30)
- solidarité interpro (1917 La Canadiense) -pas de rotation des tâches et solidarité inter-régionale -absence d'anticolonialisme (Marocains)
- vision de bon sens (N° 26, 27 mais Durruti, 28, 30)
- autonomie et préparation des syndiqués La CNT-f suit donc deux traditions, AS-SR, comme des statuts de 1946 intégrant encore des permanents et une pratique en opposition (N° 36, mais 38, 41)

7. Enfin ils considèrent comme un devoir de réclamer les droits de l'homme et du citoyen, non seulement pour les membres de l'Association, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. " Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs. " <sup>1</sup>

L'autorité : 2 [...] le gouvernement de l'immense majorité des masses populaires par une minorité privilégiée. Mais cette minorité, disent les marxistes, se composera d'ouvriers. Oui, certes, d'anciens ouvriers, mais qui, dès qu'ils seront devenus des gouvernants ou des représentants du peuple, cesseront d'être des ouvriers et se mettront à regarder le monde prolétaire du haut de l'État, ne représenteront plus le peuple, mais eux-mêmes et leurs prétentions à le gouverner. Qui en doute ne connaît pas la nature humaine<sup>2</sup>.<sup>3</sup> Pénétré de cette vérité, je ne craindrai pas d'exprimer cette conviction, que si demain on établissait un gouvernement et on conseil législatif, un parlement, exclusivement composés d'ouvriers, ces ouvriers, qui sont aujourd'hui de fermes démocrates socialistes, deviendraient après-demain des aristocrates déterminés, des adorateurs hardis ou timides du principe d'autorité, des oppresseurs et des exploités. Ma conclusion est celle-ci : il faut abolir complètement, dans le principe et dans les faits, tout ce qui s'appelle pouvoir politique ; parce que tant que le pouvoir politique existera, il y aura des dominateurs et des dominés, des maîtres et des esclaves, des exploités et des exploités. Le pouvoir politique une fois aboli, il faut le remplacer par l'organisation des forces productives et des services économiques.<sup>4</sup>

[...] les meilleurs hommes sont facilement corruptibles, surtout quand le milieu lui-même provoque la corruption des individus par l'absence de contrôle sérieux et d'opposition permanents. Dans l'Internationale, il ne peut être question de la corruption vénale, parce que l'association est encore trop pauvre pour donner des revenus ou même de justes rétributions à aucun de ses chefs.[...] mais il existe un autre genre de corruption auquel malheureusement l'Internationale n'est point étrangère : c'est celle de la vanité et de l'ambition.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Principes de l'AIT reproduits par Bakounine dans " L'Organisation de l'Internationale "

<sup>2</sup> " Si Monsieur Bakounine connaissait, au moins, la position qu'occupe le gérant d'une coopérative ouvrière, toutes ses fantaisies sur la domination s'en iraient au diable. " Marx " Notes sur le livre de Bakounine L'État et l'anarchie " Moscou [1973] p.136 Le problème est que 95 % des gérants se conduisent comme des patrons

<sup>3</sup> Bakounine " Étatisme et anarchie " 1873, p.347

<sup>4</sup> Bakounine " Ours de Berne ... " 2, p.39

<sup>5</sup> Bakounine " Protestation de l'Alliance " 1871 p.15-16

Il est dans tous les hommes un instinct naturel au commandement qui prend sa source première dans cette loi fondamentale de la vie, qu'aucun individu ne peut assurer son existence ni faire valoir ses droits qu'au moyen de la lutte. [...] on voit que l'instinct de commandement, dans son essence primitive, est un instinct carnivore tout bestial, tout sauvage. [...] S'il est un diable dans toute l'histoire humaine, c'est ce principe de commandement. Lui seul, avec la stupidité et l'ignorance des masses, sur lesquelles d'ailleurs il se fonde toujours et sans lesquelles il ne saurait exister, lui seul a produit tous les malheurs, tous les crimes et toutes les hontes de l'histoire. Et fatalement ce principe maudit se retrouve comme instinct naturel en tout homme sans en excepter les meilleurs. [...] ; excellente aussi pour effrayer l'imagination des bourgeois. Mais elle ne servira de rien dans la lutte à mort que le prolétariat de tous les pays de l'Europe doit soutenir maintenant contre la puissance encore trop réelle du monde bourgeois. [...] Cette indifférence pour les questions générales qui se manifeste de plus en plus chez les ouvriers en bâtiment ; cette paresse d'esprits qui les porte à s'en reposer pour toutes les questions sur les décisions de leurs comités, et l'habitude de subordination automatique et aveugle qui en est la conséquence naturelle, font qu'au sein même des comités la majorité des membres qui en font partie finissent par devenir les instruments irréfléchis de la pensée et de la volonté de trois ou de deux, quelquefois même d'un seul de leurs camarades, plus intelligent, plus énergique, plus persévérant et plus actif que les autres. De sorte que la plupart des sections ne représentent plus que des masses gouvernées à bien plaisir soit par des oligarchies, soit même par des dictatures tout individuelles et qui masquent leur pouvoir absolu sous les formes les plus démocratiques du monde.<sup>6</sup>

3 On pourrait discuter de la nécessité ou non de stimuler les groupes ouvriers dans le but de réaliser des actes non déterminés par la volonté dirigée par la connaissance préalable, et dans ce sens je pense aujourd'hui le contraire de ce que je pensais il y a trente ans, et je l'indique ici pour décharger ma conscience et comme conseil pour mes camarades. [...] Il me semblait que tous les travailleurs devaient sentir et comprendre [comme moi] avec autant de rapidité et aussi intensément et dans le cas contraire, en adoptant la maxime de " la fin justifie les moyens ", dont tout le monde fait usage à plus ou moins grande échelle, même si hypocritement on refuse les rapprochements avec le jésuitisme antipathique, je trouvais bon d'aller de l'avant en donnant à la fiction l'apparence de la réalité. Et je suis allé de l'avant, avec mes camarades

<sup>6</sup> Idem, p.17, 21-22

économiques, dans le sein de la société capitaliste [...] Le syndicat, né d'une tendance réformiste au sein de la classe ouvrière, est l'expression la plus pure de cette tendance. Il est impossible de parler de dégénérescence réformiste du syndicat, il est réformiste de naissance.<sup>22</sup>

52 Le syndicat, organe de l'État capitaliste [...] chaque fois qu'elle [la révolution sociale] est apparue, l'instrument de son choix, [a été] le comité d'usine directement élu par les travailleurs réunis sur les lieux mêmes du travail et dont les membres sont révocables à tout moment.<sup>23</sup> L'expérience des collectivités en Espagne n'est syndicaliste que par ses défauts. Ce fut un mouvement déclenché par l'impulsion révolutionnaire des militants et des masses au plus haut degré de radicalisation ; les syndicats se trouvèrent placés devant le fait accompli.<sup>24</sup>

AS-SR Interprétation des textes

Point de départ :

- le syndicalisme est un outil en soi, on peut s'en servir mal ou bien. Il n'est donc (pas plus que n'importe quel autre outil) ni bon ni mauvais ou porteur de tel ou tel destin. (Textes N°16, 42-51)
- les sections syndicales de base, ont des réactions parfois en totale contradiction avec leurs centrales (Exemple de Gapone en Russie, des syndicats social-démocrates en Allemagne 1917-20, des collectivités espagnoles UGT du levant en 1937-1938).
- sans syndicalistes dévoués, capables dans les boîtes, il ne se passe rien (texte N°21). Les discours des non syndicalistes sur le syndicalisme sont creux (Sorel, Lénine, etc.).

Les traditions de luttes se retrouvent dans des moments clé (textes N° 19).  
Améliorations économiques immédiates Libertés essentielles Projet social global des travailleurs

Cependant, elles se perdent et il faut les reprendre (textes N° 37 et 21), la formation et la discussion sont essentielles (N° 1-2, 4-5).

Le débat de la place de l'anarchisme ouvrier dans le syndicalisme est répétitif (N°16, 20, 23, 31-34, 35, 39, 40) et repose sur : -Formation à la base versus manipulation d'en haut ; -Virulence des insultes mutuelles, mais en général intégrité des individus (Peiró, Pestaña, García Oliver).

<sup>22</sup> Idem pp.26-27.

<sup>23</sup> Idem p.50.

<sup>24</sup> Munis, p.78.



leurs efforts et leurs peines, les syndicats sont devenus aussi des organes de la société capitaliste.<sup>15</sup> Le syndicat est le commis voyageur représentant en force du travail, qui lors de marchandages et de discussions avec les fonctionnaires de l'État, vend celle-ci aux patrons.<sup>16</sup>

47 Ce qui empêchait la classe ouvrière allemande de lutter pour la conquête du pouvoir dans cette période de faillite du pouvoir politique bourgeois, c'était justement son adhésion à la conception social-démocrate, sa croyance dans le Parti et sa fidélité à celui-ci.<sup>17</sup>

48 On voit apparaître nettement dans ce genre de conceptions ce qui manquait dans la conception social-démocrate : l'autodétermination des travailleurs et la nécessité d'une organisation de classe pure. [mais en France, le capitalisme était peu développé] ...la lutte, que l'on présentait comme une lutte de classe pour l'abolition du patronat et du salariat, était menée en pratique pour l'amélioration des conditions de travail et restait à un niveau primitif, et bornée au seul terrain de la production.<sup>18</sup>

49 Pendant la guerre civile espagnole, le syndicalisme joua un certain rôle à Barcelone, en tant qu'idéologie des meilleurs combattants, mais aussi comme l'expression d'une force en lutte qui était trop limitée et qui restait insuffisante face à la dictature fasciste.<sup>19</sup>

50 La compréhension dont les ouvriers ont besoin dans la lutte et dans la construction de la société nouvelle, ne peut s'obtenir par un enseignement délivré par ceux qui savent, ni par un apport extérieur de la conscience à ceux qui restent passifs. Ce n'est que par l'auto-éducation que cette compréhension peut s'acquérir, par l'activité intensive de chaque cerveau, par la conscience.<sup>20</sup>

Critique des syndicats de Benjamin Péret, puis de Munis :

51 Le premier syndicat ne surgit qu'en 1864. Toute idée de lutte de classe en est absente puisqu'il apparaît, au contraire, en se proposant de concilier les intérêts des travailleurs et ceux des patrons.<sup>21</sup> Cependant, même lorsque le syndicalisme adopte des principes de lutte de classes, il ne se propose à aucun moment dans le combat quotidien, le renversement de la société ; il se borne au contraire à rassembler les ouvriers en vue de la défense de leurs intérêts

<sup>15</sup> Pannekoek, Les Conseils Ouvriers, [1944] Bélibaste p. 147.

<sup>16</sup> Idem p.406.

<sup>17</sup> Idem p.474, sur les conseils de 1918 et le spartakisme.

<sup>18</sup> Idem pp. 477-478, sur la CGT.

<sup>19</sup> Idem p.479.

<sup>20</sup> Idem p.491.

<sup>21</sup> Les syndicats contre la révolution, 1952 " Le Libertaire ", éd. Losfeld, p.23.

de l'Alianza<sup>7</sup>, jusqu'à constituer une fédération de fédérations qui effraya les gouvernants riches et les aspirants à l'être, mais qui en réalité n'était qu'un château de cartes sans la moindre solidité, qui devait s'écrouler, comme ce fut le cas, au premier choc autoritaire. Il n'en demeura d'autre réalité que les individus convaincus et même les fanatiques, tant que la pression les agitait et que le scepticisme n'effaçait pas leurs illusions. [...] Je considère aujourd'hui que les affirmations faites au nom d'un groupe grand ou petit, que ce soit la société, une association, une ligue, un parti, la masse, la foule, n'ont de valeur positive qu'en tant qu'elles tendent à se fixer chez tous et chez chacun des individus qui composent le groupement dont il s'agit. Un programme, un manifeste, une manifestation, les conclusions d'un meeting, un vote, une émeute, combien même leur importance matérielle a un caractère révolutionnaire, ne signifient rien si leur interprétation dépend exclusivement de leurs inspireurs et de leurs dirigeants, quand c'est le peuple lui-même, que l'on prétend en être bénéficiaire, qui doit les suivre.<sup>8</sup>

## Le retour aux sources

4 Les grosses légumes feraient une sale trompette si les anarchistes, qu'ils se figurent avoir muselés, profitaient de la circonstance pour s'infiltrer en peinarde dans les syndicats et y répandaient leurs idées sans bruyance ni flafas. Qu'un copain essaye, qu'il adhère à sa Syndicale, qu'il ne brusque pas le mouvement ; Qu'au lieu de vouloir ingurgiter tout de go ses idées aux camarades, il y aille en douceur et prenne pour tactique, chaque fois qu'un ambitieux viendra bavasser élections municipales, législatives ou autres saloperies, de dire en quatre mots : "La Syndicale a pour but de faire la guerre aux patrons et non de s'occuper de politique." S'il est assez finaud pour ne pas prêter le flanc aux mensonges des aspirants bouffe-galette qui ne manqueront pas d'en baver pis que pendre sur son compte, il se verra vivement écouté.<sup>9</sup>

5 Je crois seulement, en premier lieu, que, pour hâter la " révolution sociale " et faire que le prolétariat soit en état d'en tirer tout le profit désirable, nous devons, non seulement prêcher aux quatre coins de l'horizon le gouvernement de soi par soi-même, mais encore prouver expérimentalement à la foule ouvrière,

<sup>7</sup> Groupe de syndicalistes anarchistes

<sup>8</sup> Lorenzo Anselmo El proletariado militante Madrid, 1974, p.418-419 [écrit en 1910, publié en 1923].

<sup>9</sup> Pouget dans Crapouillot janvier 1938 Anarchie " p. 41, Alexandre Croix.

au sein de ses propres institutions, qu'un tel gouvernement est possible, et aussi l'armer, en l'instruisant de la nécessité de la révolution, contre les suggestions énervantes du capitalisme.<sup>10</sup> [Il était pour un] élément communiste libertaire, dont l'ambition est aujourd'hui (et, soit dit en passant, aurait dû toujours être) de poursuivre l'œuvre de Bakounine et de se consacrer à l'éducation des syndicats.<sup>11</sup>

## Le syndicalisme révolutionnaire

6 Nous devons distinguer entre le Droit théorique et abstrait que le Démocratie fait luire à nos yeux et entre le Droit réel et tangible, qui n'est que la totalisation de nos intérêts et dont la proclamation a pour point de départ un acte de conscience individuelle. Le Droit qu'a tout individu de se dresser contre l'oppression et l'exploitation est imprescriptible. Celui-là serait-il seul contre tous, que son droit de revendication et de révolte resterait intangible. S'il plaît aux foules de courber l'échine sous le joug, de lécher les pieds de leurs maîtres, qu'importe ! L'homme qui abhorre ces platitudes et qui, ne voulant pas les subir, se redresse et se révolte, celui-là a raison contre tous ! Son droit est lumineux, formel, incontestable, et le Droit des foules aplaties, tant qu'il se borne à être le Droit à l'Esclavage, est une quantité négligeable qui ne peut lui être opposé. Pour celles-ci, le Droit ne commencera à prendre corps et à être respectable que le jour où, lassés d'obéir et de travailler pour les autres, elles songeront à se révolter. Par conséquent, chaque fois que se constitue un groupement où se trouvent en contact des hommes conscients, ils n'ont pas à tenir compte de l'apathie de la masse. Il est déjà assez regrettable que les inconscients se refusent à user de leurs droits, sans encore leur reconnaître l'étrange privilège d'entraver la proclamation et la réalisation du Droit des conscients. Très naturellement - et sans que la théorie en ait été élaborée *a priori* - c'est en s'inspirant de ces idées directrices que se sont constituées, ont agi et agissent toujours les Syndicats. Il en découle que le Droit Syndical n'a rien de commun avec le Droit Démocratique. Celui-ci est l'expression des majorités inconscientes, qui font bloc pour étouffer les minorités conscientes ; en vertu du dogme de la souveraineté populaire et, quoique ayant posé comme point

<sup>10</sup> Fernand Pelloutier, " Lettre aux anarchistes " , 12-XII-1899, dans Dave Portrait de Fernand Pelloutier.

<sup>11</sup> Pelloutier Les Temps Nouveaux, 6-VII-1895, cité par Maurizio Antonioli dans Bakounin, cent'anni dopo, p.67.

de leur défense Créés pour la défense des intérêts immédiats d'un prolétariat surexploité, les syndicats sont devenus, avec le développement du capitalisme, les courtiers attirés de la force de travail. Leur but n'est pas d'abolir le salariat mais de l'améliorer. Ils sont donc les meilleurs serviteurs du capitalisme qui règne, sous la forme privée ou étatisée, dans le monde entier. L'idée anarchiste d'un " syndicat révolutionnaire " est déjà la récupération bureaucratique du pouvoir direct que les travailleurs peuvent exercer directement en se réunissant en assemblées de conseils. Née d'un refus du politique au nom du social, elle retombe dans le piège de la séparation et des leaders (même si certains d'entre eux ne veulent pas se conduire en chefs).<sup>10</sup>

44 [Durant la révolution mexicaine, les bataillons rouges des ouvriers syndiqués libertaires étaient en faveur du politicien bourgeois Carranza contre les milices révolutionnaires d'Emiliano Zapata<sup>11</sup> . ]

Étant donné la constance du régime de "trahisons" auquel les marxistes et les anarcho-syndicalistes attribuent l'échec du prolétariat à instaurer une nouvelle société, on peut se demander si ces "trahisons" ne sont pas en réalité les signes d'un facteur constitutionnel qui rend vide de sens et incompréhensible le "type" de "prolétariat" sur lequel se fondent les marxistes et les anarcho-syndicalistes pour privilégier la classe ouvrière dans son ensemble au nom de l'"hégémonie prolétarienne".<sup>12</sup>

45 Le non développement d'une dynamique de pouvoir /anti-pouvoir dans les organisations anarcho-syndicalistes, avec ses conséquences de bureaucratization et de mythification de l'organisation, affaiblissent la vitalité du projet organisations anarcho-syndicaliste. D'autre côté, l'héritage positiviste et évolutionniste, que l'anarchisme du début du XX siècle partage avec le marxisme, assumait fréquemment les caractéristiques d'une véritable dictature de l'ignorance qui contribua à éloigner de nombreuses collectivités -indigènes ou non- qui avaient, depuis des temps immémoriaux, des formes de connaissance rapidement qualifiées par les rationalistes de " surnaturelles ".<sup>13</sup>

Critique des syndicats d'Anton Pannekoek :

46 L'essence du syndicalisme n'est pas révolutionnaire mais conservatrice.<sup>14</sup> Finalement, bien que produits par les luttes des ouvriers et maintenus en vie par

<sup>10</sup> Ratgeb De la grève sauvage à l'autogestion généralisée, 1974.

<sup>11</sup> Bookchin Murray Anarcho-syndicalisme anarchie, 1994, p.18.

<sup>12</sup> Bookchin Murray o. c., pp.25-26.

<sup>13</sup> Gómez Alfredo Anarquismo y anarcosindicalismo en América Latina (Colombia, Brasil, Argentina, México), p.232.

<sup>14</sup> 1936, in La contre-révolution bureaucratique, p.93.

non pas comme une découverte de laboratoire et le monopole des philosophes. 59)

40 [...] Il est toujours beau de voir qu'une vieille garde sauve et conserve l'honneur du régiment ; mais ce n'est pas seulement la sympathie pour votre fidélité qui me rapproche de vous. C'est quelque chose de plus vaste et de plus profond : la conviction que l'anarcho-syndicalisme est bien le terrain sur lequel le mouvement anarchiste peut intervenir avec des buts clairs et des effets vigoureux dans le jeu des forces sociales et politiques de la révolution antifasciste. Mais j'y vois aussi des dangers car je crains que l'idéologie anarcho-syndicaliste n'ait pas été suffisamment mise à jour après les expériences multiples et graves du fascisme. En effet, l'idéologie anarcho-syndicaliste me paraît consister essentiellement en un transfert marxisant du populisme révolutionnaire sur le terrain de la démocratie intégrale ; transfert qui a comme point principal l'idée de prendre contact avec les masses, de les pénétrer, en un mot : de les conquérir. Avec l'anarcho-syndicalisme, l'anarchisme échappe au snobisme, à l'onanisme cérébral, à l'individualisme égotiste, au nihilisme exaspéré et désespéré. Là où le mouvement anarchiste a des racines dans le mouvement syndical, il a aussi une participation étendue et sérieuse à la lutte des classes ; là il présente un caractère organique, de la vitalité, de la maturité, enfin qui compensent largement les déformations et les insuffisances doctrinaires et tactiques.<sup>7</sup>

1968 :

41 Gardons-nous aussi de recommencer l'erreur du syndicalisme d'affinité qui consisterait à créer une nouvelle centrale révolutionnaire. L'expérience d'avant-guerre de la CGTSR (Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire) et celle de la CNT actuelle (ou ce qu'il en reste), restées squelettiques, est édifiante de ce qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire se donner une charte idéologique qui les coupe des masses et les condamne à ne recruter que des convertis à la doctrine dont elles se réclament.<sup>8</sup>

42 Le syndicat est devenu une organisation étrangère aux ouvriers, une force sur laquelle ils ont perdu tout pouvoir et tout contrôle, Cohn-Bendit, " Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme ", p. 200<sup>9</sup>

43 [...] Il est faux de se croire trahi par les syndicats. Ceux-ci forment une organisation, séparée de celle des travailleurs et qui devient nécessairement un pouvoir bureaucratique s'exerçant contre eux tout en organisant le spectacle

<sup>7</sup> 1930, dans Camillo Berneri (Œuvres choisies, p.124.

<sup>8</sup> Noir & Rouge, N 44, avril-mai 1969, p. 15, lettre de lecteur [Nicolas Faucier].

<sup>9</sup> Noir & Rouge, N 44, avril-mai 1969, p. 18, réponse de la rédaction, d'accord sur la CGTSR et la CNT.

de départ que tous les hommes sont frères et égaux, il aboutit à sanctionner l'esclavage économique et à opprimer les hommes d'initiative, de progrès, de science, de liberté. Le Droit Syndical est tout l'opposé ! Il part de la souveraineté individuelle, de l'autonomie de l'être humain, et il aboutit à l'entente pour la vie, à la solidarité. De sorte que sa conséquence logique et inéluctable est la réalisation de la liberté et de l'égalité sociales. On conçoit donc qu'en vertu de leur souveraineté individuelle qui, dans le Syndicat, s'est fortifiée au contact de souverainetés identiques, les travailleurs n'attendent pas pour manifester leur volonté l'assentiment de la totalité de la corporation ; ils pensent et agissent en son nom tout, comme si leur bloc était réellement composé de cette totalité. Par extension logique, ils sont amenés à penser et à agir comme s'ils étaient la totalité de la classe ouvrière, le peuple entier. D'ailleurs, ce qui indique combien les militants syndicalistes sont fondés à se considérer comme synthétisant les aspirations et les vœux de tous, c'est que, lorsque les circonstances l'exigent - en cas de conflit avec le patron, par exemple - les non-syndiqués prennent le chemin du Syndicat et viennent spontanément se grouper et batailler à côté des camarades qui, avec patience et énergie, ont préparé l'action. Les non-syndiqués, les inconscients, n'ont donc pas à s'offusquer de cette sorte de tutelle morale que les " conscients " s'arrogent. Les militants n'éliminent aucune bonne volonté et, ceux qui pourraient souffrir d'être tenus pour quantité négligeable n'ont qu'à se soustraire à cette infériorité en sortant de leur isolement, en secouant leur inertie, en venant au Syndicat. Au surplus, les tardigrades seraient mal venus à récriminer, car ils profitent des résultats acquis par les camarades conscients et militants - et ils en bénéficient sans avoir eu à pâtir de la lutte. Cette extension à tous, des profits de l'action de quelques-uns, prouve la supériorité du Droit Syndical sur le Droit Démocratique. Que nous sommes loin des pauvretés bourgeoises qui spécifient que chacun est l'ouvrier de sa destinée. Dans la classe ouvrière, chacun a la conscience qu'en militant pour soi, -il travaille pour tous et il ne vient à l'idée d'aucun d'y trouver motif à récrimination ou à inaction. Les travailleurs méprisent les étroitesse et les mesquineries de l'égoïsme bourgeois qui, sous prétexte d'épanouissement individuel, engendre misère et mort, tarit les sources de vie ; convaincus que l'entente pour la vie est la condition de tout progrès social, ils identifient leur intérêt à l'intérêt commun. C'est pourquoi, quand ils agissent, c'est, non point en leur nom personnel, mais au nom de la corporation dont ils portent les destinées. Par extension logique, ils ne bornent pas leur activité au cercle corporatif, mais ils l'étendent à la classe ouvrière toute entière et ils posent des revendications générales. Aussi quand ils arrachent une amélioration au Capitalisme, ils entendent que tous en

bénéficient, tous !- les non-syndiqués, les inconscients, même les jaunes ! Ce sentiment de large fraternité, cette compréhension si profondément humaine de l'accord social, érigent en beauté le syndicalisme. Sa supériorité sur les principes démocratiques, qui n'engendrent que vilenies, luttés fratricides, désaccord social, est indiscutable.<sup>12</sup>

7 Le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier ; il affirme que cette conquête en vue de réaliser l'émancipation du travail sera le produit de l'effort personnel et direct exercé par le travailleur. À la confiance dans le Dieu du prêtre, à la confiance dans le Pouvoir des politiciens inculqués au prolétaire moderne, le syndicalisme substitue la confiance en soi, à l'action étiquetée tutélaire de Dieu et du Pouvoir il substitue l'action directe - orientée dans le sens d'une révolution sociale- des intéressés, c'est-à-dire des salariés<sup>13</sup>. [...]

8 L'action directe est celle qui, en-dehors de tout secours étranger, sans compter sur aucune influence du Pouvoir ou du Parlement, est exercée par les intéressés eux-mêmes, dans le but d'obtenir satisfaction d'une façon particulière ou complète, mais définitive. Les résultats sont toujours plus durables et toujours meilleurs s'ils dépendent absolument de la pression ouvrière spontanée ou méthodique sans le concours de personnes interposées. [...] Avec l'Action Directe, les beaux parleurs de la politique ne réussissent plus à leurrer les travailleurs. Leur dangereux concours n'est plus sollicité par les grévistes. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Nous n'avons pas à rechercher l'origine des mots : Action Directe. Cette action fut de tous les temps dès que, dans leurs luttes, les opprimés s'opposèrent aux oppresseurs et les exploités aux exploités. En un mot l'action directe, c'est l'action puissante et efficace, nous le répétons à dessein, exercée par les ouvriers eux-mêmes sur les exploités ou sur les gouvernements qui les protègent. Sous ces formes diverses, l'action directe peut être individuelle ou collective. Au point de vue syndicale, elle est l'une et l'autre. En tout cas, elle est une des meilleures preuves de vitalité du prolétariat.<sup>14</sup>

9 Qu'est-ce que le sabotage ? Une forme de lutte ouvrière qui est le contraire de la grève. Celle-ci est la lutte ouvrière menée en-dehors du travail qu'elle suspend ; le sabotage est la lutte s'exerçant dans le travail. Il consiste pour le salarié à exécuter la besogne de telle manière que le patron ne retire qu'un petit

<sup>12</sup> Pouget Les bases du syndicalisme, 1904.

<sup>13</sup> Griffuelhes Le syndicalisme révolutionnaire, 1909, éd Spartacus, de Mercier, p.87 [certaines erreurs ont été corrigées d'après l'édition de 1931].

<sup>14</sup> Yvetot ABC Syndicaliste, 1908.

voulut fermer la porte à ces deux courants. Mais elle la ferma à l'anarchisme auquel le mouvement ouvrier français moderne doit son existence. Les événements ultérieurs, jusqu'à nos jours, ont démontré parfaitement que si la charte d'Amiens a eu un effet, ce fut uniquement l'expulsion de l'influence anarchiste au sein du mouvement ouvrier organisé, et cette expulsion fut approuvée par les anarchistes eux-mêmes.<sup>5</sup> Si par une révolution, faite à la façon des coups d'état ou des émeutes politiques, les organisations ouvrières assument le contrôle des industries, du commerce et des finances, le salariat disparaîtra-t-il ? Non. Le capitalisme classique disparaîtra, et la vieille caste des privilégiés, la classe patronale actuelle, mais à leur place, on aurait l'implantation du capitalisme des syndicats. Nous ne devons pas oublier que le syndicat est, en tant que conséquence économique de l'organisation capitaliste, un phénomène social issu des besoins du moment. Conserver sa structure après la révolution impliquerait conserver la cause qui l'a déterminé : le capitalisme. Cette prétendue doctrine du syndicalisme révolutionnaire est une fiction. En tant qu'anarchistes, nous acceptons les syndicats comme moyen de lutte et nous cherchons à ce qu'ils se rapprochent dans la mesure du possible de nos conceptions révolutionnaires. Mais de là à subordonner nos idées à ce mobile économique, il y a une énorme distance, un abîme profond, que nous ne devons pas tenter de franchir sous peine de nous renier comme personnes avec des idéaux supérieurs et aux vues qui ne se bornent pas à la contemplation du douloureux panorama que nous offre la " lutte de classe ". Autrement dit : nous ne voulons pas être dominés mentalement par le syndicat ; nous voulons dominer le syndicat. En d'autres termes : faire que le syndicat serve à la propagande, la défense et l'affirmation de nos idées au sein du prolétariat.<sup>6</sup> Voici ce que nous voulons : Une organisation ouvrière anarchiste, comme celle qui a toujours existé en Espagne, en Italie au début du socialisme moderne, dans le Jura suisse, comme celle qui existe en Argentine, au Mexique, en Uruguay et, en général, dans presque tous les pays d'Amérique Latine, et que l'on voit au Japon... L'anarchisme, comme inspiration et organisation de la minorité révolutionnaire du prolétariat, et non pas simplement comme une opposition ou une critique du réformisme et l'autoritarisme., L'épuration de l'anarchisme de tous les vestiges marxistes qui y ont persisté depuis ses origines ou qui y ont été introduit par le syndicalisme. L'abolition de tous les dogmes économiques qui signifient une sorte de législation préalable de l'avenir. La conception de l'anarchie comme doctrine d'origine prolétaire et

<sup>5</sup> o. c., p.40.

<sup>6</sup> o. c., p.59.

38 [...] dans beaucoup de cas la grève, au lieu d'être un champ d'action pour les masses unies et compactes, facilite au contraire le processus de différenciation et favorise la formation d'une élite de chefs. Le syndicalisme est, dans une mesure plus grande que le socialisme, un parti de combat. Aussi a-t-il, plus que le parti socialiste, besoin d'une direction. [...] [Pour les dirigeants des grèves, on ne voit pas] le désintéressement de "s'éclipser", une fois la grève terminée. [...] Quant à la pratique, les mêmes syndicalistes français se plaignent que dans toutes les questions décisives la masse attend que l'initiative vienne d'en haut et, tant qu'elle ne la reçoit pas, elle reste les bras croisés. [...] Et pourtant le caractère oligarchique du mouvement syndicaliste se manifeste qu'il exige lui aussi des masses, bien que pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la démocratie, l'obéissance absolue aux ordres de l'élite organisée. " les indifférents, par le seul fait qu'ils ont négligé de formuler leur volonté, n'ont qu'à acquiescer aux décisions prises. " (Pouget) À l'exemple des syndicats réformiste de l'Allemagne et de l'Angleterre, les organisations ouvrières françaises affiliées au syndicalisme révolutionnaire maintiennent donc intact le principe, d'après lequel les organisés auraient le droit de commander aux non organisés.<sup>2</sup>

39 Sans commettre la maladresse de croire que nous sommes dans le sillage véritable de l'anarchisme, sur la voie infaillible, nous pouvons néanmoins soutenir que la tactique suivie dans les syndicats nous a permis de conserver l'idéologie anarchiste face à toutes les déviations et contre tous les réformismes infiltrés dans les organisations prolétaires. La théorie et la pratique du mouvement ouvrier s'harmonisent parfaitement dans la FORA [Fédération Ouvrière de la Région Argentine] qui n'est pas un " parti " anarchiste et pas une organisation syndicaliste : elle est, avant tout, la concrétisation de nos idées et de nos aspirations placées dans le mouvement ouvrier, sans que cela soit l'affirmation d'un point de vue étroitement classiste. Dans son essence même, en effet, un mouvement des opprimés et des rejetés qui refuse l'oppression et l'exploitation de l'homme par l'homme, est la plus large conception humaine qui puisse exister.<sup>3</sup>) [la charte d'Amiens] La CGT française se trouvait en pleine bataille entre anarchistes et allemannistes<sup>4</sup> d'une part et d'autres tendances socialistes réactionnaires de l'autre, la déclaration d'Amiens, sous le prétexte de débarrasser le prolétariat des effets des luttes lancées par les anarchistes et les guesdistes,

<sup>2</sup> Michels Les partis politiques, pp.256-259.

<sup>3</sup> Jean Allemane, communard, député guesdiste, fondateur du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, proche du SR, sans couper avec l'action politique.

<sup>4</sup> Jean Allemane, communard, député guesdiste, fondateur du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, proche du SR, sans couper avec l'action politique.

profit. Un patron récalcitrant est saboté par son personnel, un patron donnant de maigres salaires est également saboté ; dans un cas comme dans l'autre, l'ouvrier ne pouvant ou ne voulant pas recourir à la grève, continue de travailler soit en œuvrant mal ou trop bien, ou trop lentement. Les moyens de sabotage sont nombreux et variés ; nombreux parce que chaque mode de production comporte des conditions différentes, variés parce que les conditions changent de forme, de caractère, dans l'application. En effet, il n'y a application que lorsqu'un ouvrier, une partie ou une totalité du personnel décide, en présence d'un refus du patron d'accorder telle ou telle revendication ou d'une aggravation des conditions de travail, de ne plus travailler comme hier tant que le refus persistera. Les cas d'un pareil sabotage sont fort peu nombreux ; nous en connaissons peu. La raison est dans la difficulté de l'appliquer, car le sabotage exige de la part de l'ouvrier une conscience développée, une ténacité extrême et une persévérance calculée ; ce n'est pas comme la grève la manifestation d'un geste de colère, spontané, enthousiaste, c'est l'oppression d'une volonté réfléchie, qui délibérément, arrête la marche d'une besogne, se tient à cette marche, guidée par le seul souci de créer au patron une situation difficile, au bout de laquelle c'est la capitulation ou la ... Et il n'y a vraiment sabotage, c'est-à-dire préjudice, que lorsqu'après décision il y a changement dans la façon d'exécuter le travail. En effet, le terrassier, par exemple, qui prend l'habitude d'extraire peu de terre, d'en transporter peu, de charger le tombereau lentement, et qui le fait constamment, ne fait pas du sabotage ; il travaille en paresseux, non en lutteur, car les patrons, en présence de cette pratique lente de travail incorporée au mode de production, en tiennent compte en établissant leurs devis, de sorte que seul le client paye. Or, le sabotage n'a pas pour objet de frapper le client, mais le patron<sup>15</sup>. Mais si ce terrassier décide que tant que l'entrepreneur ne cédera pas, il besognera lentement, il fait du sabotage ; il va de soi que le patron ayant cédé, le terrassier reprend sa marche normale. Ainsi pratiqué, comme le témoignent plusieurs cas, le sabotage est une arme ouvrière. Il ne l'est pas dans ce nous cas. Ils sont peu nombreux les ouvriers qui ne travaillent pas en indifférents. Ceux-là exercent leur imagination à inventer des " trucs " pour cacher une absence de besogne, et ils subissent à tout instant les effets d'une réflexion comme celles-ci " J'en fais assez pour l'argent que je touche ; le patron gagne suffisamment ". Ces effets sont ressentis par tous ; ils nous influencent à l'état d'inconscience et de paresse, que nous appartenions à telle corporation ou à telle autre. Nul ne leur échappe. Il est donc ridicule d'affecter une indignation devant quiconque

<sup>15</sup> souligné par FM.

constate que le sabotage est inhérent à notre société, puisque celle-ci le crée, le développe et que dans son sein il n'est permis d'acquérir la fortune dans le commerce et l'industrie qu'au prix d'un sabotage pratiqué au détriment du consommateur et du client. Contre ce sabotage qui est la caractéristique de la production, nulle colère ne s'ameute, la loi le protège, le recommande ; à ses bénéficiaires : les honneurs et la richesse ! Les quelques cas de sabotage consciemment appliqués sont peu nombreux, avons-nous dit ? C'est pourquoi il nous est permis d'en noter quelques-uns. Chez le boulanger, on sait que l'ouvrier, en pesant la pâte du pain de fantaisie, ne donne jamais le poids. Il met 450 grammes environ de pâte à la livre, jamais plus ; cet ouvrier sabote s'il met 500 ou 520 grammes à la livre. S'il s'agit du pain vendu au poids, cet ouvrier sabote également si, laissant se poursuivre la cuisson, la pâte perdant du poids, le pain devient léger et de ce fait assure au client une marchandise saine et de quantité normale. L'employé vendeur dans un magasin à qui le patron impose la règle d'un métrage " spécial ", en donnant au client l'exacte mesure, sabote. Chacun sait en effet, que le vendeur bien noté est celui qui, d'une main agile, preste, fait glisser entre ses doigts la marchandise présentée au mètre et ne vous en donne que 90 ou 95 centimètres au mètre. L'ouvrier qui " fignole " un travail, le rend parfait, passe ainsi beaucoup de temps à remplir une certaine tâche, sabote. Chez les maçons, il y a eu des ouvriers qui, ne tenant pas compte des rabais consentis par l'entrepreneur pratiquant habituellement des malfaçons, accomplissaient la besogne de façon parfaite, allongeant ainsi la durée des travaux et réduisant d'autant les gains patronaux. Répétons-le, pour terminer sur ce point. Le sabotage ouvrier est peu appliqué. Que la bourgeoisie se rassure donc. Le client souffre plus du sabotage patronal que le patron du sabotage ouvrier. Il en souffre davantage pour les raisons indiquées. Le syndicalisme tend à organiser le sabotage, à le rendre conscient, en faisant du système de paresse et d'indifférence qu'il est le plus souvent une application raisonnée d'une façon de travailler. Il y parvient rarement. Et pour avoir un exemple de sabotage intelligemment appliqué, il faut aller chez nos magistrats. Voyez comme la loi qui limite les droits des évêques et des prêtres est appliquée avec mansuétude. Par suite d'un accord tacite, les juges " punissent " d'une façon encourageante les " délits " commis. C'est que la loi leur déplaît. Ils l'appliquent mal d'une façon générale. Ils la dénaturent, parce qu'ils veulent en corriger les effets de façon délibérée, voulue, calculée. Quand la classe ouvrière apportera un pareil état d'esprit dans sa lutte, rien ne pourra lui résister. Quand le fera-t-elle ?...<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Griffuelhes o. c., p.94-96.

## VII. Critiques de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme

37 L'anarchisme n'a rien à voir avec le syndicalisme, et ce qu'il est convenu d'appeler l'anarcho-syndicalisme représente une fonction particulière, qui ne satisfait ni les revendications du syndicalisme ni, non plus, celles de l'anarchisme. Cette idée a un caractère local, personnel et provisoire, alors que l'esprit anarchiste et son aspiration sont éternels. Afin d'expliquer un peu mieux mon point de vue, je dirai que le syndicalisme, bien compris, n'est qu'un trade unionisme modernisé, autrement dit un retour au trade unionisme réformiste, inspirateur de lois, politique, et devenant presque immobile et respectable, [en opposition] au trade-unionisme de combat de l'action directe et utilisant tous les instruments de lutte et ayant confiance en soi, comme les travailleurs de la première période de lutte avaient confiance en eux-mêmes. Ces par ses méthodes que le capitalisme sauvage du début du XIX siècle fut obligé, jusqu'à un certain degré, d'atténuer sa cruauté à l'adresse des ouvriers. Lorsque, cependant, les trade-unions devinrent respectables, le capitalisme, à la fin du XIX siècle, redevint sauvage et cruel, le syndicalisme de l'action directe avait raison de répondre ainsi de la part des ouvriers. Cette nouvelle influence venait des anarchistes et de certains socialistes révolutionnaires, à l'époque où les sociaux-démocrates étaient faibles et, bien entendu, ennemis de ce nouveau syndicalisme. En liaison avec ce dernier, la vieille idée que les organisations syndicales, regroupant tous les travailleurs, doivent organiser la production et la distribution de la société libre future, cette vieille idée réapparut et fut appelée anarcho-syndicalisme. Les anarchistes la refusent et pensent qu'elle très proche de " l'étatisme " (l'État syndicaliste) et de la dictature (la prise de tout le pouvoir par l'organisation syndicale).<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Nettlau Max Tseli i metody anarkhizma [buts et méthodes de l'anarchisme] écrit le 16-VI-1933 pp.30-31.

négliger l'utilité de la séquestration, du piquet de grève offensif, de l'occupation armée capable de repousser flics et nervis, de l'expédition punitive contre les jaunes, les patrons, les boîtes d'intérim, de certaines formes de boycottage de patrons spécialement pourris, les syndicalistes révolutionnaires vouent un culte particulier au sabotage<sup>4</sup>. Le patron ne veut pas satisfaire vos revendications ? Eh bien sabotez et sabotez de plus belle ! Les anciens disaient : " A mauvaise paye, mauvais travail ", le précepte reste vrai. Vous pouvez même saboter pour le plaisir de saboter, pour vous payer quelques minutes de repos avec les copains pendant qu'on répare la chaîne qui se mettait sérieusement à déconner. " Mais d'où vient ce sable ? ", demandera le contremaître-fayot. Les formes de sabotage sont infinies et ne dépendent que de l'imagination de chacun. Quelques livres, notamment une brochure d'Emile Pouget (secrétaire adjoint de la CGT en 1902), sont de bon conseil. Le sabotage permet aussi l'action clandestine individuelle ou en petit groupe dans les boîtes fliquées par la CGT ou la CSL (ex-CFT). Toute action de sabotage n'est pas forcément bonne, par exemple si le consommateur en subit les conséquences. Toute action directe n'est pas forcément bonne si c'est une opération suicide. La décision appartiendra toujours aux exécutants et leurs mandants, après discussion en assemblée générale (si possible) ou en section syndicale. Tels sont les grands principes du syndicalisme révolutionnaire. L'exposé, bien sûr, reste sommaire et chacun de ses points mériterait développement. Peut-être certains découvriront-ils ainsi la théorie syndicaliste et se demanderont : " Que faire ? " Nous leur disons : " Construire un syndicat révolutionnaire. " D'autres, libertaires pour la plupart, connaissent et souvent partagent les principes syndicalistes révolutionnaires, mais ne croient pas, pour diverses raisons, à la possibilité de reconstruire une organisation réelle. Nous leur disons " Tentons le coup, le moment n'a jamais été aussi favorable depuis 1945 ; vu l'état de notre mouvement, si nous nous cassons la gueule, nous ne tomberons pas plus bas qu'aujourd'hui. "<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Que le lecteur médite ce petit chef-d'œuvre d'Edmond Maire et apprécie le progrès depuis 1972 : " La politique butée et l'obstination dans l'erreur de la majorité engendrent des tensions graves exploitables par les ennemis de la démocratie. Tout le monde constate, par exemple, la distance croissante entre les jeunes et le travail à cause des rapports hiérarchiques autoritaires et de l'impossibilité de négocier, notamment sur les conditions de travail. Cela peut donner prise à des risques d'aventure, de violence minoritaire, de révolte, que les patrons paieront un jour ou l'Etat. Pas forcément sous forme d'action de masse, mais par l'absentéisme, voire le sabotage dans les entreprises. " (Le Monde, 6 décembre 1977).

<sup>5</sup> Bance-Deschamps Nous sommes syndicalistes révolutionnaires, 1978.

**10** Le sabotage n'a pas une valeur beaucoup moindre. On le formule ainsi : " À mauvaise paye, mauvais travail ". Comme la grève, il a été employé de tout temps, mais c'est seulement depuis quelques années qu'il a acquis une signification vraiment révolutionnaire. Les résultats produits par le sabotage sont déjà considérables. Là où la grève s'était montrée impuissante, il a réussi à briser la résistance patronale. Un exemple récent est celui qui a été donné à la suite de la grève et de la défaite des maçons parisiens en 1906 : les maçons rentrèrent aux chantiers avec la résolution de faire au patronat une paix plus terrible pour lui que la guerre : et, d'un accord unanime et tacite, on commença par ralentir la production quotidienne ; comme par hasard, des sacs de plâtre ou de ciment se trouvaient gâchés, etc., etc. Cette guerre se continue encore à l'heure actuelle et, je le répète, les résultats ont été excellents. Non seulement le patronat a très souvent cédé, mais de cette campagne de plusieurs mois, l'ouvrier maçon est sorti plus conscient plus indépendant, plus révolté.<sup>17</sup>

**11** La grève, nous l'avons vu, est une arme spécifiquement ouvrière ; produite par la société, imposée aux travailleurs, elle devient une arme par excellence lorsqu'elle est maniée par des mains expertes. Elle met en opposition le patron et ses ouvriers pour la conquête d'améliorations qui nous préparent pour des conquêtes plus grandes ; elle fortifie le travailleur et le rend apte à participer à des mouvements étendus et généralisés ; elle est en un mot l'arme de lutte sur un terrain limité : atelier, usine, chantier, pour un objet limité et concret, mais susceptible d'amplification dans sa forme et dans son objet. L'usage qui est fait de la grève se modifie au fur et à mesure que se font sentir ses manifestations ; la grève se modifie pour s'élargir, se compléter et pour réunir un nombre toujours croissant de travailleurs. C'est que la solidarité, la lutte font éclater la connexité des intérêts de nous tous. De cette connexité résulte normalement pour nous une appréciation plus complète des événements et des choses, et une vue plus haute du rôle du syndicalisme. Le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui besogne chaque jour pour améliorer la vie quotidienne en ayant pour guide l'affranchissement du travail, terme final. A la besogne quotidienne poursuivie par les prolétaires pour des fins ouvrières, il attribue comme arme la grève, le sabotage, qui excluent l'une et l'autre intervention directe du non-producteur : l'adversaire ; à la besogne d'affranchissement intégral, il attribue comme arme le soulèvement de la classe ouvrière. Parvenue à un degré de maturité, à un niveau de développement, à un état de croissance, ayant acquis

---

<sup>17</sup> Monatte, reproduit dans Anarchisme et syndicalisme (le congrès anarchiste d'Amsterdam 1907), p.184.

par l'entraînement des combats de chaque jour le coup d'œil, l'assurance, al confiance, l'élan, la ténacité, la classe ouvrière réalisera sa libération par la grève générale. [...] Nous nous séparons des premiers adeptes de l'idée de grève générale. Ceux-là étaient mystiques, romantiques ; nous ne voulons pas l'être. les premiers adeptes désiraient la grève générale, ils croyaient en elle comme certains croient en Dieu ; ils lui attribuaient une vertu propre qu'elle ne peut posséder ; [...] La grève pour des fins quotidiennes était pour eux nuisible, gaspilleuse des forces et des instants de la classe ouvrière. Lutter dans une grève s'était s'amoinrir, s'affaiblir. Il fallait se réserver pour la grande grève. De sorte que la grande grève était pour ces hommes un mouvement surgissant, éclatant soudain, la foudre tombant tout à coup et pour elle il était nécessaire de se préparer<sup>18</sup>. Pitoyable conception du mouvement ouvrier tout de même ! Les insuccès lui sont dus. L'explosion de vie ouvrière de ces dernières années a rejeté la grève générale en tant qu'idée ; elle l'enregistre comme un fait social, se mêlant à nous, nous prenant, nous étreignant pour mieux nous entraîner. [...]<sup>19</sup>

**12** Le sabotage " est l'action directe qui peut s'exercer dans les moments de paix relative entre le Patronat et le Saliariat, comme en temps de grève ou de conflit. L'action directe comporte le boycottage. Parmi les formes diverses sous lesquelles se manifeste l'Action Directe ; le boycottage est de celles qui se mettent le plus souvent en pratique parmi les ouvriers, syndiqués ou non. Le terme boycottage vient de la mise à l'index par les ouvriers d'un certain propriétaire irlandais du nom de Boycott ; qui dut abandonner soit bien devant le refus des ouvriers de le mettre en valeur. Parmi les moyens de lutte mis en pratique par les Syndicats ouvriers, s'il en est un que tous acceptent, c'est le boycottage ou la mise à l'index d'un produit, d'une maison, d'un patron, d'un contremaître ou même de certains ouvriers. Le système du boycottage est varié suivant les circonstances et suivant les corporations. Son application a quelquefois besoin de faire appel au public. Ce moyen n'est pas le moins efficace<sup>20</sup>. Par exemple, un grand magasin refuse à ses employés le repos hebdomadaire ou les maltraite et les paie mal. Alors le Syndicat des employés de la localité. ou mieux encore l'Union locale, prévient le public par affiches ou par circulaires qu'il y a danger à se faire servir à tel moment où les employés

<sup>18</sup> Parmi ces hommes brillaient à la première place MM Briand et Guérard. (Note de Griffelhes).

<sup>19</sup> Griffuelhes o. c., pp.96-98.

<sup>20</sup> Un des moyens de " boycottage est le refus du label. En refusant le Label à ceux qui se font reconnaître par cette marque syndicale on indique assez le " boycottage " de ceux-là à tous les ouvriers syndiqués. (Note d'Yvetot).

une pièce dans le pouvoir judiciaire en est une autre. La lutte juridique doit rester secondaire. Pas question pour le syndicat révolutionnaire de participer à l'élaboration de la loi sociale, de vouloir influencer la jurisprudence, d'avoir des relations privilégiées avec des magistrats, démocratiques ou pas. Nous ne disons pas que cela est totalement inutile, des résultats sont obtenus par la CFDT, mais que d'énergie gaspillée, que d'ambiguïté dans l'action quand on fait condamner pénalement un employeur là où il faudrait lui mettre un poing sur la gueule ; que de compromission quand on rentre à fond dans les rouages de la procédure ; que de déception quand on s'aperçoit que les décisions judiciaires ne résistent pas à " l'action directe " de l'employeur amendes pas payées ; menace de fermer l'entreprise en cas d'exécution du jugement ; délégués non réintégrés salariés évacués par des nervis, même contre l'avis du juge ; détournement constant des lois, etc. A " l'action directe " des patrons ne répondons pas par d'inefficaces actions en justice, mais par l'action directe des travailleurs. L'action directe, c'est l'action des travailleurs qui agissent eux-mêmes, sans chefs ni bureaucrates. sans se préoccuper de savoir si cette action est légale ou pas. Servons-nous de la légalité bourgeoise quand elle nous sert, passons outre dans le cas contraire (ce n'est pas un slogan anarchiste, c'est la devise et la pratique des bourgeois eux-mêmes). Longtemps enterrée par la CGT stalinienne, l'action directe a été réactualisée par des travailleurs, soutenus un temps par la CFDT qui, vers 1970, put faire illusion<sup>3</sup>. On a vu ainsi se multiplier des occupations d'usines, méthode aujourd'hui inefficace, les séquestrations d'employeurs et de cadres, les sabotages et la remise en route d'entreprises. L'exemple type reste Lip dont on mesure la valeur symbolique mais pas encore la portée historique. Il est évident, et même s'il n'y avait aucun syndicaliste révolutionnaire parmi eux, que les ouvriers de chez Lip se sont comportés, par certains côtés, en syndicalistes révolutionnaires. L'action décidée et exécutée par les travailleurs sera toujours privilégiée. Elle peut être légale, comme la grève ordinaire ; cependant, les salariés savent que plus l'action est légale moins elle est efficace ; c'est le rôle castrateur de la loi et des tribunaux qui -en reconnaissant des droits aux travailleurs en limitent le plus possible l'exercice. Aujourd'hui, si les actions illégales ne sont pas plus nombreuses, c'est parce que les travailleurs sont bloqués, voire trahis par des syndicats réformistes. Aussi, le plus souvent, les syndicalistes révolutionnaires sont dans l'illégalité. Sans

<sup>3</sup> Edmond Maire : " il y a deux grands courants socialistes, celui qui est jacobin, centralisateur, autoritaire, s'est établi dans les pays de l'Est. L'autre, le socialisme libertaire, anarcho-syndicaliste, autogestionnaire, c'est celui que nous représentons. Il n'a pas à dire s'il choisit entre le socialisme jacobin ou la droite. Il se choisit lui-même " (Le Monde, 19 octobre 1972).



Région parisienne ; l'accord national interprofessionnel sur l'emploi. Il n'est pas douteux qu'une convention collective est l'expression d'une collaboration de classe. Une attitude purement théorique consisterait donc à dire : on ne signe pas de conventions collectives, on fait comme si elles n'existaient pas et seule compte notre pression directe. Cette position serait peu réaliste pour plusieurs raisons. Les ouvriers et employés ont pris l'habitude de se référer aux conventions collectives ; elles les concernent beaucoup plus que des bavardages du comité d'entreprise. En s'y reportant, ils savent qu'ils ont droit à tel salaire minimum, à tant de jours de repos pour tel travail ou tel événement, à tels droits syndicaux, etc. Si critiquables qu'elles soient, il serait tactiquement dangereux pour les syndicalistes révolutionnaires de refuser de signer toutes conventions, qui plus est de les ignorer. Si un avantage, est bon à prendre, prenons-le ; tout en expliquant la nature profonde des conventions collectives. Il faut aussi voir qu'une convention collective s'applique à tous les patrons adhérents aux syndicats patronaux signataires, voire à tous les patrons d'un secteur professionnel et territorial (exemple : le bâtiment de Picardie), par décision ministérielle ; il n'est donc pas indifférent de faire bénéficier d'avantages les travailleurs isolés ou ayant un patron particulièrement rebelle. Il faut encore prendre garde à ne pas se faire mettre à l'écart par les syndicats réformistes. Qu'ils se fassent élire au comité d'entreprise ne nous gêne pas beaucoup, ça peut, au contraire, nous servir compte tenu de l'inefficacité de l'institution ; par contre, quand ils signent une convention d'entreprise, régionale ou nationale, ils peuvent apporter du concret aux travailleurs et le lecteur comprendra l'exploitation qu'ils peuvent faire de cela contre un syndicat révolutionnaire. Là, de nouveau, tout est question de tactique et on ne peut se substituer à la décision des travailleurs. Dernier point délicat pour les syndicalistes révolutionnaires dans l'utilisation des moyens classiques d'expression et d'action syndicales : la formation et l'action juridiques. Le droit du travail est une réalité à laquelle aucun travailleur ne peut se soustraire. Que ce soit par le contrat de travail, le règlement intérieur, les conventions collectives, les lois " sociales ", chacun est enserré dans un filet juridique et pour s'en sortir, il est nécessaire de connaître les mécanismes du droit. La formation juridique ne doit pas avoir pour effet de transformer les syndiqués en étudiants en droit mais de leur donner les bases nécessaires pour se défendre ; ce qui ne dispense pas d'autres militants d'approfondir le droit pour des affaires plus compliquées. Le syndicat doit être capable de lutter avec les patrons sur le terrain juridique. C'est possible, la CGT et la CFDT le prouvent. Mais attention, défendre les travailleurs et utiliser les ficelles du droit pour obtenir des indemnités ou pour réintégrer un militant est une chose ; devenir

devraient être de congé. Le patron du magasin voit aussitôt sa vente diminuer et ses employés se tourner les pouces dans le magasin vide de clients. Il comprend et, dans son intérêt, accorde ce qui lui est demandé. Exemple : Le Bazar de l'Hôtel de Ville en fin d'année 1909. D'autres fois, par solidarité, les ouvriers des autres corporations s'entendent pour ne plus acheter dans telle maison de commerce, pour n'être plus les clients de tel fournisseur, parce que celui-ci se montre l'adversaire de la classe ouvrière. Il est d'autres moyens de boycottage qui dépendent surtout de l'initiative des ouvriers et qui varient suivant les milieux et les événements. C'est à chacun d'eux de faire pour le mieux, sans inutiles scrupules d'honnêteté déplacée.<sup>21</sup>

Action directe et finalité révolutionnaire :

13 Ne nous dissimulons pas que le syndicalisme d'une part, l'action directe de l'autre, ne sont pas toujours et forcément révolutionnaires. On peut les employer aussi dans un but conservateur, voire réactionnaire. Ainsi les diamantaires d'Amsterdam et d'Anvers ont grandement amélioré leurs conditions de travail sans recourir aux moyens parlementaires, par la seule pratique de l'action syndicale directe. Or que voit-on ? Les diamantaires ont fait de leur corporation une sorte de caste fermée, autour de laquelle ils ont élevé une vraie muraille chinoise. Ils ont restreint le nombre des apprentis et s'opposent à ce que d'anciens diamantaires retournent à leur métier abandonné. Nous ne pouvons cependant approuver ces pratiques ! Ce n'est d'ailleurs pas spéciales à la Hollande. En Angleterre, aux Etats-Unis, les trade-unions, eux aussi, ont largement pratiqué l'action directe. Par l'action directe, ils ont créé à leurs adhérents une condition privilégiée ; ils empêchent les ouvriers étrangers de travailler même lorsque ces ouvriers sont des syndiqués ; composés d'ouvriers " qualifiés ", enfin, on les a vus parfois s'opposer aux mouvements tentés par les manœuvres, les " non-qualifiés ". Nous ne pouvons approuver cela. [...] Il y a enfin certaines formes d'action directe que nous ne devons pas cesser de combattre : par exemple, celles qui s'opposent à l'introduction du machinisme (linotype, élévateurs), c'est-à-dire au perfectionnement de la production par le perfectionnement de l'outillage. Je me réserve de formuler ces idées dans une motion qui dira quelles formes de syndicalisme et d'action directe peuvent soutenir les anarchistes [ " qui portent en elles-mêmes un caractère révolutionnaire et vont dans le sens de la transformation de la société " motion Cornelissen, Vohryzek, Malatesta)<sup>22</sup> .

<sup>21</sup> Yvetot ABC Syndicaliste, 1908.

<sup>22</sup> Cornelissen, dans Anarchisme et syndicalisme (congrès anarchiste d'Amsterdam 1907), p.191-192, style revu.

## Réflexions supplémentaires

14 Dans une organisation hiérarchisée et autoritaire, les dirigeants perdent insensiblement le contact avec les masses ; ils ont d'autres soucis et d'autres préoccupations ; ils arrivent à ne plus comprendre les besoins réels des membres de l'organisation, occupés qu'ils sont à des intrigues de haute politique.<sup>23</sup> L'augmentation des salaires est souvent un gain illusoire par suite de l'élévation corrélative du prix des moyens de subsistance (marchandise, loyer). La diminution du temps de travail peut avoir de meilleurs effets. Il est certain, par exemple, que les garçons de café, qui fournissent fréquemment dix-huit heures de travail quotidien, ne pourraient que gagner à un raccourcissement de la journée. Mais, dans un certain nombre de corporations, une partie du gain sera perdue par une intensification plus grande du travail et par une fatigue plus rapide.<sup>24</sup>

---

<sup>23</sup> Pierrot *Syndicalisme et Révolution*, 1905, p. 12.

<sup>24</sup> *Idem* pp.25-26.

sur l'emploi, la gestion, etc. ; les documents que la loi oblige à leur remettre sont bidons ou trafiqués ; les travailleurs sont toujours floués. Des délégués élus à temps, c'est-à-dire ne pouvant pas être destitués en cours de fonction. Des délégués sans mandat précis, s'étant fait élire comme des députés sur un programme électoral. Des délégués bénéficiant d'un statut privilégié : heures de délégation payées, statut protecteur contre les licenciements ; mesures utiles, certes, mais créatrices d'une aristocratie syndicale d'autant plus dangereuse si elle est permanente comme dans les grandes entreprises. Absence de pouvoir de ces institutions ; délégations du personnel incontrôlables ; cela suffirait pour que nous rejetions ces représentations qui n'ont d'ailleurs été créées que pour formaliser la collaboration de classe. Le cas des délégués syndicaux est particulier. Nommés par les syndiqués, ils sont toujours révocables par eux<sup>2</sup>. Ils n'ont pas un rôle de collaboration institutionnalisée ; ce sont un peu les agents de liaison du syndicat dans l'entreprise et la loi leur donne certains droits (circulation, collecte des cotisations, etc.) qu'il ne faut pas négliger. Toujours contrôlables et révocables, les délégués syndicaux peuvent être utilisés par les sections syndicales. On pourrait leur assimiler les représentants syndicaux au comité d'entreprise, nommés et révoqués par le syndicat, n'ayant que voix consultative au comité. Ils peuvent être, là où existe un comité d'entreprise, l'oreille du syndicat révolutionnaire, écoutant ce qui se magouille entre patron et syndicats réformistes. Toutes ces réflexions sont évidemment à adapter au niveau local par les sections syndicales ; pas de directives officielles chez les syndicalistes révolutionnaires, seulement des principes de base. Face à ces institutions légales, les syndicats s'efforceront de développer un autre pouvoir par l'organisation d'assemblées générales, de comités de grève ou d'action dont la vie sera liée à la grève ou l'action ; par la désignation de délégués au mandat précis et impératif, toujours révocables par l'assemblée. Il va de soi que là où il est fort le syndicalisme révolutionnaire doit imposer la pratique ouvrière au patron sans se préoccuper des institutions légales. Dans l'expression de la revendication, les syndicalistes révolutionnaires rencontrent une autre difficulté non moins importante : les conventions collectives. Les conventions collectives sont des accords signés entre patrons et syndicats à divers niveaux territoriaux et dans divers secteurs professionnels ; exemples : la convention d'entreprise des Usines Renault ; la convention collective des ouvriers agricoles du département de la Gironde ; la convention collective de la métallurgie de la

---

<sup>2</sup> Légalement nommés et révoqués par le syndicat ; mais on ne voit pas comment celui-ci pourrait, de fait, s'opposer à la volonté des syndiqués, du moins dans un syndicat révolutionnaire.

## VI. La CNT redémarre

36 Quand le fonctionnement de fait des appareils syndicaux ne correspond plus à ce qu'en attendent les salariés, des manifestations extra-syndicales se produisent qui ne sont que l'expression même de la nature du syndicalisme : grèves dites "sauvages", scissions syndicales, naissance de sections rebelles, réactivation des luttes de tendances. Le "miracle" des renaissances anarcho-syndicalistes n'a pas d'autre explication.<sup>1</sup>

L'action quotidienne c'est d'abord une série de revendications et ces revendications n'existent que par leur expression. On connaît le défaut des catalogues revendicatifs favorisant la surenchère : le P.C. demande un peu plus que le P.S., les gauchistes un peu plus que le P.C., etc. L'élaboration de la revendication dans le syndicalisme révolutionnaire n'est pas celle d'un état-major mais celle des travailleurs eux-mêmes. Il suffit de voir dans les conflits que les meilleures plates-formes revendicatives sont celles des travailleurs en lutte qui savent ce qu'ils peuvent demander, ce qu'il faut demander. Le vrai problème, pour nous, est de savoir comment faire passer cette revendication. Pour sa diffusion dans la presse syndicale, dans les tracts, pas de difficulté. Mais doit-on utiliser les diverses fonctions du personnel créées par le droit du travail depuis 1935 : délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux, ou leurs équivalents dans la fonction publique et le secteur des entreprises à statut ? Une distinction fondamentale est à faire entre les organes de pure collaboration, comme les délégués du personnel ou le comité d'entreprise, et les délégations syndicales. Les délégués du comité d'entreprise et les délégués du personnel ont pour effet évident de renforcer le système d'exploitation. La liste des critiques à leur adresser est longue ; contentons-nous des principales, de notre point de vue. En permettant aux travailleurs de voter et d'élire des délégués, on leur fait croire qu'ils exercent un droit démocratique dans l'entreprise. Mais qu'élisent-ils ? Des délégués sans pouvoirs contre des patrons qui ont toujours le dernier mot ; que la revendication soit portée par des délégués ne la fait pas progresser d'un pouce. Des délégués qui n'ont aucun moyen de contrôle

---

<sup>1</sup> Mercier Louis Présence du syndicalisme libertaire, sd, (1961 ?) p.37.

## II. Monatte versus Malatesta

15 Mais si je considère le syndicalisme dans son ensemble, sans m'arrêter davantage à ses manifestations particulières, quelle apologie n'en devrai-je pas faire ! - L'esprit révolutionnaire en France se mourait, s'alanguissait tout au moins, d'année en année. Le révolutionnarisme de Guesde, par exemple, n'était plus que verbal ou, pis encore, électoral et parlementaire ; le révolutionnarisme de Jaurès allait, lui, beaucoup plus loin : il était tout simplement, et d'ailleurs très franchement, ministériel et gouvernemental. Quant aux anarchistes, leur révolutionnarisme s'était réfugié superbement dans la tour d'ivoire de la spéculation philosophique. Parmi tant de défaillances, par l'effet même de ces défaillances, le syndicalisme est né ; l'esprit révolutionnaire s'est ranimé, s'est renouvelé à son contact, et la bourgeoisie, pour la première fois depuis que la dynamite anarchiste avait tu sa voix grandiose, la bourgeoisie a tremblé ! Eh bien, il importe que l'expérience syndicaliste du prolétariat français profite aux prolétaires de tous les pays. Et c'est la tâche des anarchistes de faire que cette expérience se recommence partout où il y a une classe ouvrière un travail d'émancipation. A ce syndicalisme d'opinion qui a produit, en Russie par exemple, des syndicats anarchistes, en Belgique et en Allemagne, des syndicats chrétiens et des syndicats social-démocratiques, il appartient aux anarchistes d'opposer un syndicalisme à la manière française, un syndicalisme neutre ou, plus exactement, indépendant<sup>1</sup>. De même qu'il n'y a qu'une classe ouvrière, il faut qu'il n'y ait plus, dans chaque métier et dans chaque ville, qu'une organisation ouvrière, qu'un unique syndicat. A cette condition seule, la lutte de classe - cessant d'être entravé à tout instant par les chamailleries des écoles ou des sectes rivales - pourra se développer dans toute son ampleur et donner son maximum d'effet. Le syndicalisme, a proclamé le Congrès d'Amiens en 1906, se suffire à lui-même. Cette parole, je le sais, n'a pas toujours été très bien comprise, même des anarchistes. Que signifie-t-elle cependant, sinon que la classe ouvrière, devenue majeure, entend enfin se suffire à elle-même et ne plus se reposer sur personne du soin de sa propre émancipation. Quel anarchiste pourrait trouver à redire à

---

<sup>1</sup> souligné par FM.

une volonté d'action si hautement affirmée ? Le syndicalisme ne s'attarde pas à promettre aux travailleurs le paradis terrestre. Il leur demande de la conquérir, en les assurant que leur action jamais ne demeurera tout à fait vaine. Il est une école de volonté, d'énergie, de pensée féconde. Il ouvre à l'anarchisme, trop longtemps replié sur lui-même, des perspectives et des espérances nouvelles. Que tous les anarchistes viennent donc au syndicalisme ; leur œuvre en sera plus féconde, leurs coups contre le régime social plus décisifs. Comme toute œuvre humaine, le mouvement syndical n'est pas dénué d'imperfections et loin de les cacher, je crois qu'il est utile de les avoir toujours présentes à l'esprit afin de réagir contre elles. La plus importante c'est la tendance des individus à s'en remettre du soin de lutter à leur syndicat, à leur Fédération, à la Confédération, à faire appel à la force collective alors que leur énergie individuelle aurait suffi. Nous pouvons, nous anarchistes, en faisant constamment appel à la volonté de l'individu, à son initiative et à son audace réagir vigoureusement contre cette néfaste tendance au recours continu, pour les petites comme pour les grandes choses, aux forces collectives. Le fonctionnarisme syndical, aussi, soulève de vives critiques, qui, d'ailleurs, sont souvent justifiées. Le fait peut se produire, et se produit, que des militants n'occupent plus leurs fonctions pour batailler au nom de leurs idées, mais parce qu'il y a là un gagne-pain assuré. Il ne faut pourtant pas en déduire que les organisations syndicales doivent se passer de tout permanents. Nombre d'organisations ne peuvent s'en passer. Il y a là une nécessité dont les défauts peuvent se corriger par un esprit de critique toujours en éveil.<sup>2</sup>

**16** Je tiens à déclarer tout de suite que je ne développerai ici que les parties de ma pensée sur lesquelles je suis en désaccord avec les précédents orateurs, et tout particulièrement avec Monatte. Agir autrement serait vous infliger de ces répétitions oiseuses qu'on peut se permettre dans les meetings, quand on parle pour un public d'adversaires ou d'indifférents. Mais ici nous sommes entre camarades, et certes aucun d'entre vous, en m'entendant critiquer ce qu'il y a de critiquable dans le syndicalisme, ne sera tenté de me prendre pour un ennemi de l'organisation et de l'action des travailleurs ; ou alors celui-là me connaîtrait bien mal ! La conclusion à laquelle en est venu Monatte, c'est que le syndicalisme est un moyen nécessaire et suffisant de révolution sociale. En d'autres termes, Monatte a déclaré que le syndicalisme se suffit à lui-même. Et voilà, selon moi, une doctrine radicalement fausse. Combattre cette doctrine

<sup>2</sup> Monatte reproduit, dans *Anarchisme et syndicalisme* ( congrès anarchiste d'Asterdam 1907), pp.184-187.

geoisie croyait que son dernier bastion était l'État démocratique. Mais après le coup d'État de Mussolini, le capitalisme est convaincu que lorsque l'État démocratique échoue, il peut trouver dans son organisation des forces pour renverser le libéralisme et écraser le mouvement révolutionnaire.<sup>14</sup>

**34** Le problème de l'Opposition [entre faistes et trentistes] apparaît dans l'organisation après la chute du régime dictatorial royaliste, qui entraîna dans notre pays l'existence de facteurs révolutionnaires de type social. Ces facteurs donnèrent naissance à deux interprétations de l'orientation des forces révolutionnaires de la CNT. Et les difficultés de conciliation, à cause de circonstances purement formelles, furent les causes déterminantes d'une scission qui ne peut se fonder sur un désaccord fondamental vis à vis des principes essentiels de la CNT. Le processus révolutionnaire, à partir d'alors, et les circonstances révolutionnaires actuelles, amènent la disparition de ces différences d'interprétation, et l'accord formel sur la situation du moment présent.<sup>15</sup>

Le parti syndicaliste :

**35** La solution qu'apporte le parti syndicaliste peut se condenser en peu de mots. Ils se résument ainsi : on ne trouvera de solution adéquate à aucun problème politique si on ne résout pas en même temps les problèmes économiques par une meilleure organisation dans la production et la distribution des richesses et la prise du pouvoir économique et du pouvoir politique par les classes productrices. [...] Cependant, comme norme de conduite immédiate jusqu'à arriver à la transformation sociale, vis à vis surtout des syndicats, le Parti, tout en impulsant leur création et en exigeant de ses membres qu'ils soient syndiqués dans leur syndicat de profession ou de branche, respectera et imposera à tout moment l'autonomie syndicale, sans s'immiscer en rien dans le fonctionnement des syndicats et dans les décisions qu'ils prendront. Néanmoins, dans des cas concrets et précis, les syndicats et le Parti pourront préparer une action commune pour l'obtention d'un but déterminé et immédiat. Mis à part ces alliances de circonstances, les activités du parti syndicaliste et celles des syndicats se dérouleront indépendamment les unes des autres.<sup>16</sup>

<sup>14</sup> García Oliver, 1931, *El movimiento libertario español*, p.313.

<sup>15</sup> Congrès de Saragosse, mai 1936, motion pour effacer l'opposition entre trentistes et faistes, dans *Peirats José o. c.*, tome I, p.117.

<sup>16</sup> Ángel Pestaña o. c., 1934, p.767-768.

et à l'humanisation du travail qu'ils réalisent, mais aussi la résolution complète de toutes les plaies principales et la disparition, complète de tous les privilèges politiques et économiques. Il en résulte la nécessité pour la CNT de rechercher, si véritablement elle désire que son action soit prolongée et destructrice, dans le sens le plus large et le plus étendu du mot, un lien avec un organisme qui puisse coïncider avec ses actions tactiques et soit d'accord avec son postulat, sans que pour cela, nous le répétons, elle perde son indépendance particulière. Au contraire, si la CNT n'accepte pas la proposition formulée par le Secrétariat [du comité péninsulaire de la FAI], il est fort possible qu'elle coure le risque d'une déviation très préjudiciable pour son travail de revendication complète et qu'elle perde la force morale et révolutionnaire qui la caractérise, sous peine qu'à cause de l'action constante des anarchistes elle ne se définisse et se déclare ouvertement anarchiste.<sup>12</sup>

32 [Il, le groupe des trente] ne confie pas la révolution exclusivement à l'audace de minorités plus ou moins audacieuse, mais il veut qu'elle soit un mouvement écrasant du peuple en masse, de la classe travailleuse, allant vers sa libération définitive, avec les syndicats et la Confédération, en déterminant le fait, le geste et le moment propice de la révolution. [...] Face à la conception chaotique et incohérente de la révolution qu'ont les premiers [les faistes] se dresse celle des seconds ordonné, prévoyante et cohérente. Celle des premiers revient à jouer à la mutinerie, aux escarmouches, à la révolution ; c'est en réalité retarder la véritable révolution.<sup>13</sup>

33 Sans préciser de date, nous soutenons le fait révolutionnaire, sans nous soucier de savoir si nous sommes prêts ou pas pour faire la révolution et implanter le communisme libertaire, parce que nous comprenons que le problème révolutionnaire ne tient pas à la préparation, mais bien à la volonté de vouloir la faire, quand les circonstances de décomposition sociale que connaît l'Espagne alimentent toute tentative de révolution. Sans mépriser entièrement la préparation révolutionnaire, nous la reléguons au second plan, parce qu'après l'action mussolinienne et l'expérience fasciste -Hitler- en Allemagne, il est démontré que toute préparation ostentatoire et de propagande de la révolution crée parallèlement la préparation et le fait fasciste. Autrefois, tous les révolutionnaires croyaient que lorsque la révolution frappe à la porte d'une nation, elle triomphe fatalement, que les éléments opposés du régime en place le veuillent ou pas. On pouvait y croire jusqu'au triomphe fasciste en Italie, car jusqu'alors la bour-

<sup>12</sup> Manifeste du comité péninsulaire de la FAI, décembre 1929, dans Peirats José La CNT en la revolución española, Tome I, p.34.

<sup>13</sup> Ángel Pestaña o. c., 1931, pp.617-618.

sera l'objet de ce discours. Le syndicalisme, ou plus exactement le mouvement ouvrier (le mouvement ouvrier est un fait que personne ne peut ignorer, tandis que le syndicalisme est une doctrine, un système, et nous devons éviter de les confondre) le mouvement ouvrier, dis-je a toujours trouvé en moi un défenseur résolu, mais non aveugle. C'est que je voyais en lui un terrain particulièrement propice à notre propagande révolutionnaire, en même temps qu'un point de contact entre les masses et nous. Je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. On me doit cette justice que je n'ai jamais été de ces anarchistes intellectuels qui, lorsque la vieille Internationale a été dissoute, se sont volontairement enfermés dans la tour d'ivoire de la pure spéculation ; que je n'ai cessé de combattre, partout où je la rencontrais, en Italie, en France, en Angleterre et ailleurs, cette attitude d'isolement hautain, ni de pousser de nouveau les compagnons dans cette voie que les syndicalistes, oubliant un passé glorieux, appellent nouvelle, mais qu'avaient déjà entrevue et suivie, dans l'Internationale, les premiers anarchistes. Je veux, aujourd'hui comme hier, que les anarchistes entrent dans le mouvement ouvrier. Je suis, aujourd'hui comme hier, un syndicaliste, en ce sens que je suis partisan des syndicats. Je ne demande pas des syndicats anarchistes qui légitimeraient, tout aussitôt des syndicats social-démocrates, républicains, royalistes ou autres et seraient, tout au plus, bons à diviser plus que jamais la classe ouvrière contre elle-même. Je ne veux pas même de syndicats dits rouges, parce que je ne veux pas de syndicats dits jaunes. Je veux au contraire des syndicats largement ouverts à tous les travailleurs sans distinction d'opinions, des syndicats absolument neutres. Donc je suis pour la participation la plus active possible au mouvement ouvrier. Mais je le suis avant tout dans l'intérêt de notre propagande dont le champ se trouverait ainsi considérablement élargi. Seulement cette participation ne peut équivaloir en rien à un renoncement à nos plus chères idées. Au syndicat, nous devons rester des anarchistes, dans toute la force et toute l'ampleur de ce terme. Le mouvement ouvrier n'est pour moi qu'un moyen, - le meilleur évidemment de tous les moyens qui nous sont offerts. Ce moyen, je me refuse à le prendre pour un but, et même je n'en voudrais plus s'il devait nous faire perdre de vue l'ensemble de nos conceptions anarchistes, ou plus simplement nos autres moyens de propagande et d'agitation. Les syndicalistes, au rebours, tendent à faire du moyen une fin, à prendre la partie pour le tout. Et c'est ainsi que, dans l'esprit de quelques-uns de nos camarades, le syndicalisme est en train de devenir une doctrine nouvelle et de menacer l'anarchisme dans son existence même. Or, même s'il se corse de l'épithète bien inutile de révolutionnaire, le syndicalisme n'est et ne sera jamais qu'un mouvement légaliste et conservateur, sans autre but accessible - et encore ! - que

l'amélioration des conditions de travail. Je n'en chercherai d'autre preuve que celle qui nous est offerte par les grandes unions nord-américaines. Après s'être montrées d'un révolutionnarisme radical, aux temps où elles étaient encore faibles, ces unions sont devenues, à mesure qu'elles croissaient en force et en richesse, des organisations nettement conservatrices, uniquement occupées à faire de leurs membres des privilégiés dans l'usine, l'atelier ou la mine et beaucoup moins hostiles au capitalisme patronal qu'aux ouvriers non organisés, à ce prolétariat en haillons flétri par la social-démocratie ! Or ce prolétariat toujours croissant de sans travail, qui ne compte pas pour le syndicalisme, ou plutôt qui ne compte pour lui que comme obstacle, nous ne pouvons pas l'oublier, nous autres anarchistes, et nous devons le défendre parce qu'il souffre le plus. Je le répète : il faut que les anarchistes aillent dans les unions ouvrières. D'abord pour y faire de la propagande anarchiste : ensuite parce que c'est le seul moyen pour nous d'avoir à notre disposition, le jour voulu, des groupes capables de prendre en mains la direction de la production ; nous devons y aller enfin pour réagir énergiquement contre cet état d'esprit détestable qui incline les syndicats à ne défendre que des intérêts particuliers. L'erreur fondamentale de Monatte et de tous les syndicalistes révolutionnaires provient, selon moi, d'une conception beaucoup trop simpliste de la lutte de classe. C'est la conception selon laquelle les intérêts économiques de tous les ouvriers - de la classe ouvrière - seraient solidaires, la conception selon laquelle il suffit que des travailleurs prennent en mains la défense de leurs intérêts propres pour défendre du même coup les intérêts de tout le prolétariat contre le patronat. La réalité est, selon moi, bien différente. Les ouvriers, comme les bourgeois, comme tout le monde, subissent cette loi de concurrence universelle qui dérive du régime de la propriété privée et qui ne s'éteindra qu'avec celui-ci. Il n'y a donc pas de classes, au sens propre du mot, puisqu'il n'y a pas d'intérêts de classes. Au sein de la " classe " ouvrière elle-même, comme chez les bourgeois, la compétition et la lutte existent. Les intérêts économiques de telle catégorie ouvrière sont irréductiblement en opposition avec ceux d'une autre catégorie. Et l'on voit parfois qu'économiquement et moralement certains ouvriers sont beaucoup plus près de la bourgeoisie que du prolétariat. Cornelissen nous a fourni des exemples de ce fait pris en Hollande même. Il y en a d'autres. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, très souvent, dans les grèves, les ouvriers emploient la violence... contre la police ou les patrons ? Non pas : contre les croumirs [jaunes, en italien] qui pourtant sont des exploités comme eux et même plus disgraciés encore, tandis que les véritables ennemis de l'ouvrier, les seuls obstacles à l'égalité sociale, ce sont les policiers et les patrons. Cependant, parmi les prolétaires, la solidarité morale est

sacrifice, d'altruisme et de dévouement dont les membres de l'organisation font preuve habituellement. Nous considérons le résultat de cette façon d'agir, de la pratique de cette habitude, comme négatif, inopérant et, surtout, stérile. [...] Nous voulons aborder également, mais au passage, un courant qui compte de nombreux partisans. [...] Ils disent puisqu'il faut qu'il y ait des fonctions rétribuées dans l'organisation, qu'il y en ait. Mais que ce soit pour de simples fonctionnaires, des bureaucrates dans le sens exact du mot. Mais jamais, en aucune façon, la personne rétribuée ne peut avoir un poste représentatif. Nous avons également essayé ce système. Inutile de dire que les résultats ont été totalement et absolument négatifs. [...] Notre critère est que le secrétariat de chaque syndicat doit être une charge rétribuée. [...] Le secrétaire rétribué serait nommé pour un an par l'assemblée générale du syndicat. Au bout d'un an, le secrétaire démissionnerait automatiquement et retournerait travailler dans sa profession d'origine, c'est-à-dire qu'il reviendrait à l'atelier, d'où il était parti pour occuper son poste.<sup>10</sup>

**30** Officiellement, nous n'avons aucune charge rétribuée, sauf les rédacteurs de " Solidaridad Obrera ". Extra officiellement, dans les coulisses pourrait-on dire, il y a deux permanents rétribués au Comité National ; un ou deux -plus souvent deux qu'un- au Comité Régional de Catalogne ; deux charges rétribuées à la fédération locale de Barcelone ; et plusieurs syndicats de Barcelone, également, rétribuent jusqu'à deux et trois charges. Mais, nous le répétons, extra officiellement, en justifiant ces rétributions par d'hypothétiques missions. Et, ces cas de rétributions n'ont pas seulement lieu dans l'organisation catalane, c'est presque général dans toutes les régions d'Espagne.<sup>11</sup>

Les tendances dans la CNT, la FAI :

**31** Il est illusoire de croire à la neutralité du mouvement ouvrier et à l'indépendance syndicale en ce qui concerne l'orientation idéologique et la propagande subversive, étant donné que de part sa caractéristique d'émancipation et de développement indéniable sur le plan social, ils [le mouvement ouvrier et le syndicat] ne peuvent éluder, en aucune façon, l'influence plus ou moins prépondérante, des idéologies qui luttent pour l'hégémonie de la société, surtout lorsque le résultat moral et sociologique est le produit de la minorité la plus puissante qui milite en leur sein. [...] Aucun mouvement ouvrier [...] ne peut, ne doit oublier qu'ils existent d'autres mouvements sociaux qui combattent également et aspirent non seulement à une amélioration économique des opprimés

<sup>10</sup> Ángel Pestaña o. c., 1930 p.581-585.

<sup>11</sup> Ángel Pestaña o. c., 24-IV-1932, p.678-679.

pas les lois qui déterminent l'exploitation des travailleurs par la bourgeoisie. Donc le terrorisme, pour obtenir des avantages économiques, n'est pas utile et n'est pas nécessaire. Nous devons, donc, le rejeter. Examinons s'il peut nous être utile dans d'autres aspects. [...] On nous a attribué le fait d'exercer la terreur pour grossir les syndicats. On a dit et répété que nous faisons pression par la violence, en menaçant même de mort, les ouvriers qui ne voulaient pas se syndiquer. [...] Nous avons reconnu que les syndicats ont nommé des commissions qui sont allés sur les lieux de travail, quels qu'ils soient, mais nous nions qu'elles aient proféré des menaces si les ouvriers ne se syndiquaient pas. Le fait qu'une commission ait eu, par hasard, une altercation avec des ouvriers dans une usine, ne veut pas dire, loin de là, qu'on les ait obligé à se syndiquer par la terreur. [...] En admettant que la crainte de la menace ait fait se syndiquer des ouvriers, qu'aurions-nous gagné ? Rien. Nous n'avancerions pas du tout, parce que comme la violence ne peut devenir un état permanent, une fois finies les causes qui avait obligé à prendre les mesures pour inviter tous les ouvriers à se syndiquer ; lorsque les commissions se seraient dissoutes, car elles étaient provisoires, les ouvriers auraient abandonné le syndicat et tout aurait été emporté par le vent. [...] Ainsi donc, il apparaît que le terrorisme est nuisible pour arriver à organiser les travailleurs.<sup>8</sup>

Système du vote syndical du congrès de Saragosse de mai 1936 :

**28** : de 1 à 500 adhérents, 1 voix ; de 1 à 1.000, 2 voix ; de 1 à 3.000, trois voix ; de 1 à 6.000, quatre voix ; de 1 à 10.000, cinq voix ; de 1 à 20.000, six voix ; de 25.000 et plus, quel que soit le nombre d'adhérents, huit voix.<sup>9</sup>

Les permanents :

**29** On a toujours vu dans l'existence d'individus salariés, permanents et rétribués dans leurs fonctions, un danger pour la moralité de l'organisation, d'abord, et pour ces mêmes individus, ensuite, qui ont ces postes. [...] Nous avons fait partie de ceux qui affirmaient qu'il ne devait pas y avoir de postes rétribués dans l'organisation. Publiquement et en privé nous avons défendu ce critère. [...] Il y a une réalité que personne ne peut nier. D'abord, ces hommes [...] qui acceptent des postes sont en nombre limité et toujours les mêmes. [...] épuisés par un excès d'activités, ils finissent un jour par se fatiguer, et refusent ensuite d'exercer des tâches. Ensuite, l'indifférence et le peu d'empressement des autres à accepter les responsabilités pour lesquelles ils sont nommés, fait qu'ils deviennent sceptiques et quelque peu méfiants vis-à-vis de l'esprit de

possible, à défaut de la solidarité économique. Les ouvriers qui se cantonnent dans la défense de leurs intérêts corporatifs ne la connaîtront pas, mais elle naîtra du jour où une volonté commune de transformation sociale aura fait d'eux des hommes nouveaux. La solidarité, dans la société actuelle, ne peut être que le résultat de la communion au sein d'un même idéal. Or c'est le rôle des anarchistes d'éveiller les syndicats à l'idéal, en les orientant peu à peu vers la révolution sociale, - au risque de nuire à ces " avantages immédiats " dont nous les voyons aujourd'hui si friands. Que l'action syndicale comporte des dangers, c'est ce qu'il ne faut plus songer à nier. Le plus grand de ces dangers est certainement, dans l'acceptation par le militant de fonctions syndicales, surtout quand celles-ci sont rémunérées. En règle générale : l'anarchiste qui accepte d'être le fonctionnaire permanent et salarié d'un syndicat est perdu pour la propagande, perdu pour l'anarchisme ! Il devient désormais l'obligé de ceux qui le rétribuent et, comme ceux-ci ne sont pas anarchistes, le fonctionnaire salarié placé désormais entre sa conscience et son intérêt, ou bien suivra sa conscience et perdra son poste, ou bien suivra son intérêt et alors, adieu l'anarchisme ! Le fonctionnaire est dans le mouvement ouvrier un danger qui n'est comparable qu'au parlementarisme : l'un et l'autre mènent à la corruption et de la corruption à la mort, il n'y a pas loin ! Et maintenant, passons à la grève générale. Pour moi, j'en accepte le principe que je propage tant que je puis depuis des années. La grève générale m'a toujours paru un moyen excellent pour ouvrir la révolution sociale. Toutefois gardons-nous bien de tomber dans l'illusion néfaste qu'avec la grève générale, l'insurrection armée devient inutile. On prétend qu'en arrêtant brutalement la production, les ouvriers en quelques jours affameront la bourgeoisie qui, crevant de faim, sera bien obligée de capituler. Je ne puis concevoir absurdité plus grande. Les premiers à crever la faim, en temps de grève générale, ce ne seraient pas les bourgeois qui disposent de tous les produits accumulés, mais les ouvriers qui n'ont que leur travail pour vivre. La grève générale telle qu'on nous la décrit d'avance est une pure utopie. Ou bien l'ouvrier, crevant de faim après trois jours de grève, rentrera à l'atelier, la tête basse, et nous compterons une défaite de plus. Ou bien, il voudra s'emparer des produits de vive force. Qui trouvera-t-il devant lui pour l'en empêcher ? Des soldats, des gendarmes, sinon les bourgeois eux-mêmes, et alors il faudra bien que la question se résolve à coups de fusils et de bombes. Ce sera l'insurrection, et la victoire restera au plus fort. Préparons-nous donc à cette insurrection inévitable, au lieu de nous borner à préconiser la grève générale, comme une panacée s'appliquant à tous les maux. Qu'on n'objecte pas que le gouvernement est armé jusqu'aux dents et sera toujours plus fort

<sup>8</sup> Ángel Pestaña Trayectoria sindicalista, V 1921, pp.422-428.

<sup>9</sup> González Urién et Revilla González La CNT a través de sus congresos, p.124.

que les révoltés. A Barcelone, en 1902, la troupe n'était pas nombreuse. Mais on n'était pas préparé à la lutte armée et les ouvriers, ne comprenant pas que le pouvoir politique était le véritable adversaire, envoyaient des délégués au gouverneur pour lui demander de faire céder les patrons. D'ailleurs la grève générale, même réduite à ce qu'elle est réellement, est encore une de ces armes à double tranchant qu'il ne faut employer qu'avec beaucoup de prudence. Le service des subsistances ne saurait admettre de suspension prolongée. Il faudra donc s'emparer par la force des moyens d'approvisionnement, et cela tout de suite, sans attendre que la grève se soit développée en insurrection. Ce n'est donc pas tant à cesser le travail qu'il faut inviter les ouvriers ; c'est bien plutôt à le continuer pour leur propre compte. Faute de quoi, la grève générale se transformerait vite en famine générale, même si l'on avait été assez énergique pour s'emparer dès l'abord de tous les produits accumulés dans les magasins. Au fond l'idée de grève générale a sa source dans une croyance entre toutes erronée, c'est la croyance qu'avec les produits accumulés par la bourgeoisie, l'humanité pourrait consommer, sans produire, pendant je ne sais combien de mois ou d'années. [...] La société actuelle n'est pas aussi riche qu'on le croit. Kropotkine a montré quelque part qu'à supposer un brusque arrêt de production, l'Angleterre n'aurait que pour un mois de vivres ; Londres n'en aurait que pour trois jours. Je sais bien qu'il y a le phénomène bien connu de surproduction. Mais toute surproduction a son correctif immédiat dans la crise qui ramène bientôt l'ordre dans l'industrie. La surproduction n'est jamais que temporaire et relative. Il faut maintenant conclure. Je déplorais jadis que les compagnons s'isolent du mouvement ouvrier. Aujourd'hui je déplore que beaucoup d'entre nous, tombant dans l'excès contraire, se laissent absorber par ce même mouvement. Encore une fois, l'organisation ouvrière, la grève, la grève générale, l'action directe, le boycottage, le sabotage et l'insurrection armée, ce ne sont là que des moyens. L'anarchie est le but. La révolution anarchiste que nous voulons dépasse de beaucoup les intérêts d'une classe : elle se propose la libération complète de l'humanité actuellement asservie, au triple point de vue économique, politique et moral. Le syndicalisme, moyen d'action excellent à raison des forces ouvrières qu'il met à notre disposition, ne peut pas être notre unique moyen. Encore moins doit-il nous faire perdre de vue le seul but qui vaille un effort : l'Anarchie !<sup>3</sup>

<sup>3</sup> o. c., p.192-199, des italianismes rendant le sens difficile ont été corrigés.

d'emplois découlant de cette mesure. 2)Refus de la fermeture d'usines, qui seront saisies par les syndicats qui les exploiteront collectivement. 3)Abolition des emplois doubles et des catégories des titulaires et des provisoires. 4)Abolition du travail au rendement, des primes et des heures supplémentaires. 5)Constitution de Bourses du travail dans les syndicats. 6)Demander à l'État, aux municipalités, aux Régions, l'intensification de travaux sur le plan national, municipal et régional, comme les ponts, les ports, la canalisation de rivières, le reboisement, la construction de bâtiments dans les villes, l'adaptation plus hygiénique des logements, et toute autre sorte de travaux ; les salaires seront fixés par le syndicat CNT à partir des budgets ordinaires et spéciaux de ces institutions. 7)Retraite obligatoire à 60 ans pour les hommes et 40 pour les femmes, avec 70% du salaire.<sup>7</sup>

Le terrorisme :

27 Si le terrorisme n'est pas acceptable comme moyen de propagande et si l'attentat personnel ne l'est pas non plus ; si le prosélytisme ne peut utiliser la terreur pour attirer les ouvriers, les convaincre de son utilité, faire venir des idées dans leurs cerveaux, peut-il être utile, ou du moins nécessaire, pour obtenir des avantages économiques, des améliorations morales et matérielles concernant les conditions de travail ? Voyons cela. [...] La situation économique de l'ouvrier actuel n'est pas mauvaise parce que tel ou tel bourgeois est mauvais, meilleur ou pire. Elle est mauvaise parce que le régime est mauvais. L'ouvrier souffre, non parce que le bourgeois serait cruel ou brutal ; il souffre parce que nous vivons dans un état social qui oblige les uns à se soumettre à la volonté des autres ; parce qu'il y existe des êtres qui pour pouvoir se nourrir difficilement, doivent tout vendre, faire commerce de leur honneur, de leur dignité, de leur propre existence. C'est pour ces raisons que la situation économique est mauvaise, horrible, épouvantable. En conséquence, la lutte contre cet état de choses, contre la mauvaise organisation économique ; ou plutôt, pour en finir avec un régime dont l'essence est l'esclavage, ne peut être obtenu par les poignards, les tirs ou les bombes. On détruira le régime qui maintient tant d'iniquités, et les iniquités elles-mêmes, quand le peuple, las de souffrir, dans un effort suprême et héroïque se lancera dans la rue et imposera un état de cohabitation sociale plus juste et plus équitable. Le peuple, seulement le peuple, dans un mouvement d'ensemble, en finira avec les causes du mal. [...] L'acte individuel, même lorsqu'il touche la destruction de la personne, ne modifiera

<sup>7</sup> Congrès de Saragosse, mai 1936 , motion sur le chômage, dans El congreso confederal de Zaragoza, pp.180-181.



plus ils feront de l'anarchisme et des anarchistes. De nos jours, l'anarchisme ne fait plus peur comme auparavant, et cela est dû aux efforts de propagande réalisés.<sup>4</sup>

24 On ne peut prêcher la fraternité et être ensuite susceptible, vindicatif, mauvaise langue, bagarreur, diffamatoire ou jaloux. On ne prétend aimer la liberté et lutter pour l'émancipation, en étant ensuite intransigeant et en s'imposant dans les réunions, les rapports sociaux ; et en étant à la maison, avec la compagne et les enfants, un tyran et un inquisiteur, voire un misérable exploiteur.<sup>5</sup>

25 À supposer que le syndicalisme soit admis comme valeur essentielle, comme gérant de la nouvelle société, nous verrons aussitôt que puisque le syndicalisme est l'expression représentative d'une pluralité de secteurs industriels, incluant tous les aspects de l'économie, il naît de cette pluralité un danger considérable pour l'existence même de la société. Il existe des industries fondamentales et d'autres secondaires, dépendant les unes des autres. Il y en a aussi qui sont prépondérantes par rapport aux autres en utilité et en extension. Si on tient compte de la faiblesse humaine, il est possible que cette supériorité devienne le prétexte pour que l'élément fondamental cherche à dominer la partie inférieure sur le plan industriel. Il en découle la nécessité d'un lien, qui ne peut être que la Commune, centre où non seulement les rapports de l'agriculture et de l'industrie convergent, mais qui est, de plus, la représentante de l'intérêt général de la société. [...] Admettons également que la Confédération du National du Travail s'érige en centre des rapports économiques et industriels et en régulatrice des conditions de cohabitation sociale, dans ce cas elle deviendra une démocratie économique, industrielle et agricole, nous nous retrouverons face à l'État sans aucune sorte d'atténuation, puisque l'État, en tout cas, n'est qu'une machine administrative incarnée dans notre hypothèse par une indispensable bureaucratie syndicale.<sup>6</sup>

Le chômage :

26 [...] sans oublier que la fin des souffrances qui touchent le prolétariat se trouve dans la révolution sociale, nous proposons que la Confédération National du Travail fasse siens et s'efforce de mettre en pratique les objectifs suivants, qui, à notre avis, bien que de façon limitée, pourraient contribuer beaucoup à atténuer les effets du chômage : 1) Semaine de 36 heures sans diminution de salaires et augmentation de l'embauche proportionnellement aux créations

<sup>4</sup> Salvador Seguí, o. c., p.184-185, 31-XII-1920.

<sup>5</sup> Galo Díez " Esencia ideológica del sindicalismo " 1922.

<sup>6</sup> " Sindicalismo y anarquismo " 1930, dans Pensamiento de Juan Peiró, p.140.

### III. Les soviets et les conseils

#### 17 Résolutions de la I conférence des anarcho-syndicalistes<sup>1</sup>

Sur les soviets Prenant en considération 1) Le rôle des soviets dans la lutte contre la contre-révolution ; 2) Le mécontentement des ouvriers vis-à-vis de la tactique des bolcheviks à l'égard des soviets et des autres organisations ouvrières, qui ne fait que croître ; 3) La dictature des bolcheviks sur les soviets et les organisations ouvrières qui poussent les ouvriers à droite, vers l'Assemblée constituante ; 4) Que pour sortir la révolution de l'impasse, il faut une grande énergie et une pleine responsabilité de la part des travailleurs, et qu'il est pour cela nécessaire de restaurer les soviets en tant qu'organisations purement de classe ; 5) Que les travailleurs doivent avoir des soviets une compréhension plus claire et déterminée, afin de mener un combat victorieux ; Nous, anarcho-syndicalistes, déclarons : 1) Nous sommes pour les soviets qui tendent à la destruction des formes centralistes actuelles. 2) Nous avons lutté et lutterons pour les soviets, en tant que forme politiques transitoire, car nous considérons que la fédération des villes et des communes libres apparaît comme la forme politique transitoire de la société, devant inévitablement mener à la suppression totale de l'État et au triomphe définitif du communisme. 3) Nous sommes pour les soviets, mais sommes catégoriquement contre le Soviet des commissaires du peuple, en tant qu'organe ne découlant pas de l'œuvre des soviets, mais au contraire ne faisant que la gêner. 4) Nous sommes pour les soviets réellement représentatifs, organisés sur des bases collégiales, sous réserves d'une délégation directe des ouvriers et paysan d'une usine donnée, d'une fabrique, d'un village, etc., et non de politiciens bavards y entrant sur des listes de parti et qui transforment les soviets en salon de bavardages démagogiques. 5. - Nous sommes pour la fédération des soviets, où les soviets locaux autonomes s'unissent sur le plan du district, et de la région ; et aussi pour que périodiquement des congrès généraux pan-russes s'assemblent et s'organisent en commissions conçues sur le modèle du soviet. 6. - Nous sommes pour les soviets libres ne prenant de

<sup>1</sup> Moscou (25 août-1 septembre 1918), dans Skirda Les anarchistes russes, les soviets et la révolution de 1917, pp.196-198.

mesures qu'après consultation des électeurs locaux. À cette fin, la Conférence des anarcho-syndicalistes recommande aux camarades d'entrer dans les soviets locaux qui se tiennent à l'écart des comités centraux de tous les partis possibles, s'il est encore possible d'y mener un travail libre et créateur.

Sur les comités d'usine et de fabrique et les syndicats :

1. Il est indispensable de procéder à une transformation radicale et immédiate de l'économie du pays, la bourgeoisie impérialiste l'ayant acculée, par la guerre et le pillage, à une situation désespérée ; il faut abolir le système capitaliste d'État et le remplacer par un système socialiste basé sur des principes communistes libertaires.
2. Les organisations ouvrières doivent jouer le rôle le plus actif dans cette œuvre, chacune sur son terrain défini par la vie, sans permettre en cela aucune intervention de l'État ou d'organisations étatiques.
3. Les syndicats, ainsi que l'a montré la révolution actuelle, ne peuvent être l'axe du mouvement ouvrier, du fait qu'ils ne correspondent pas à la situation politique et économique changeante actuelle, ni par leur forme, ni par leur nature.

À présent, une nouvelle forme d'organisation ouvrière correspond pleinement aux nouvelles formes révolutionnaires de la vie économique et politique, tant par ses structures, que par sa nature. Cette nouvelle forme d'organisation est le produit de la grande révolution laborieuse : les comités d'usine et de fabrique. Dorénavant, le centre de gravité des aspirations ouvrières doit se transporter dans cette forme d'organisation.

4. Les syndicats - dans leur sens habituel - sont des organisations mortes. Désormais, ils apparaissent comme une section du comité d'usine et de fabrique, menant un travail complètement autonome dans les secteurs suivants : éducatif et culturel (seulement là où les organisations prolétariennes culturo-éducatives n'ont pas pris corps) ; de solidarité ; dans les cas d'aide individuelle, où le comité d'usine, la bourse du travail et la coopérative ouvrière de consommation n'ont pas à intervenir.
5. Le comité d'usine et de fabrique est la forme organisationnelle de combat de tout le mouvement ouvrier, considérablement plus achevée que les soviets de délégués des ouvriers, paysans et soldats, du fait qu'il apparaît

qui ne sauraient pas résister aux persécutions, à l'injustice, à la famine, à la prison, toute cette liste d'infamies par laquelle on a essayé de nous apeurer. Nous savions en effet que l'exemple de ces dix camarades serait suffisant pour éduquer les masses dans une école d'amélioration sociale. C'est pourquoi on ne peut pas lutter contre nous. Si ces dix tombent, il en surgit dix autres et ainsi de suite pour arriver aux dix mille. L'injustice ne peut plus toucher ce nombre, pour terrible et monstrueuse qu'elle soit. En ne recherchant que la qualité, nous avons trouvé la quantité, qui a submergé les gouvernements et les patrons dans le dernier mouvement en Catalogne. Il se peut que de nombreux travailleurs qui ont fait grève n'aient pas saisi concrètement le sens profond du syndicalisme. Mais la haine du patron qui exploite et qui bafoue, l'injustice quotidiennement répétée, l'attitude d'abnégation et désintéressement donnée par les autres travailleurs était suffisante. Il suffisait qu'ils sachent comment agir s'il fallait continuer la grève.<sup>2</sup>

22 Si nous pensons un peu sérieusement à ce que peut être notre révolution, nous verrons qu'elle ne peut suivre d'autre voie, parce que nous ne voulons pas que le peuple fasse un effort pour changer de tutelle, mais pour échapper à l'influence de n'importe laquelle d'entre elles. C'est pourquoi nous désirons renforcer l'individu en l'éduquant. L'esprit grégaire doit disparaître de l'Humanité. Si nous ne pensions pas ainsi, nous ne nous appellerions pas libertaires. Car la liberté à laquelle nous aspirons ne peut exister là où il y aurait des personnes ayant la volonté -si on peut utiliser ce mot dans ce cas- d'obéir inconsciemment aux ordres d'une minorité. Nous ne savons pas le temps qu'il faudra pour éduquer le peuple. Pour nous cela dépend de la volonté qu'on y mettra. Mais nous affirmons clairement que tant qu'on ne formera pas, on ne pourra parler de véritable émancipation, et que soutenir le contraire, c'est se tromper ou tromper les autres.<sup>3</sup>

23 La mission des anarchistes est d'être dans les syndicats pour veiller sur eux et les orienter. En ne dédaignant pas l'action syndicale, ils exerceront plus d'influence. Plus les organisations seront libertaires, plus vite une nouvelle société naîtra. Les anarchistes doivent pratiquer la conception anarchiste dans les syndicats. L'éloignement des anarchistes des groupes professionnels est un suicide. Tout doit et peut se faire dans les syndicats. Cela ne veut aucunement dire que les anarchistes doivent dissoudre leurs groupes. Non, pas du tout. Au contraire, ils peuvent faire partie des syndicats. Plus ils exerceront d'influence,

<sup>2</sup> Interview de Salvador Seguí, presse bourgeoise, 4-10.1919, o. c., p.68.

<sup>3</sup> Salvador Seguí, o. c., p.136, 12-VI-1922.

## V. Les positions dans la CNT espagnole des années 30

20 Ce ne sont les partis socialistes, ce ne sont pas les groupes anarchistes qui peuvent garantir, après la possibilité d'une transformation sociale, que la consommation et la production soient complètement normalisées : non. Nous avons vu que le seul élément, que la seule force, que la seule organisation qui pouvait offrir cette garantie, était précisément le syndicalisme, le syndicat professionnel. La vieille doctrine du libre accord préconisé par notre camarade Kropotkine, est battue en brèche dans la pratique, parce que la réalité des faits a démontré qu'elle était irréalisable. Par contre, nous soutenons les théories de Christian Cornelissen lorsqu'il dit : " Il ne faut pas se fier à la bonne volonté du citoyen ou de la citoyenne le jour de la révolution ou de la transformation sociale, pour normaliser la production et la consommation. " Non. Il faut préparer cette production, pour que lorsque cette transformation aura lieu dans la collectivité, toutes les classes aient l'absolue sécurité que ce passage d'un état à un autre, supérieur en justice, puisse se réaliser avec toutes les garanties, se réalise avec la certitude, que tous les devoirs et tous les droits vont être respectés, que tous les besoins matériels de la vie pour tous les êtres humains vont être assurés.<sup>1</sup>

21 Nous éduquons les travailleurs dans une atmosphère de confiance en leur volonté et en leurs efforts. Que tous se suffisent à eux-mêmes pour remplir leur mission humaine. Nous leur apprenons simplement à lutter contre tous ceux qui sont et peuvent être leurs ennemis. Les gens croient que nous ne demandons, par exemple, qu'une peseta de plus par jour et une heure de moins de travail. Ils se trompent. Nous voulons nous émanciper comme travailleurs et détruire, donc, la loi du salaire. Tous doivent travailler, tous, de façon égale ! Avec les syndicats nous allons combattre, certainement, et c'est pourquoi nous les avons organisés comme il faut.[...] Ne croyez pas que nous préférons la quantité à la qualité. Au départ, nous cherchions à avoir dix travailleurs capables, dignes, conscients de leurs devoirs et de leurs droits, et non pas avoir dix mille ouvriers

<sup>1</sup> Salvador Seguí Discours, 4.10.1919, dans Artículos madrileños, Madrid 1976, p.83.

comme l'organisation autogérée de production à la base et parce qu'il se trouve sous le constant et vigilant contrôle des ouvriers. C'est sur lui que la révolution fait reposer l'organisation de la vie économique à partir des principes communistes. Là, où il n'est pas possible de créer des comités d'usine et de fabrique, les syndicats remplissent leurs fonctions.

6. Le comité d'usine et de fabrique est notre organisation future, jeune et dynamique, pleine de vie et d'énergie ; les syndicats notre organisation ancienne, vieille et usée. Le comité d'usine et de fabrique est l'une des formes les plus achevées d'organisation ouvrière, dans les limites de l'ordre étatique et capitaliste actuel en train de crouler, ainsi que le premier organe social de base dans la future société communiste libertaire. Toutes les autres formes d'organisation ouvrière doivent s'effacer devant lui, car elles ne peuvent être que ses ramifications. Avec l'aide des comités d'usine et de fabrique et de leurs unions, réalisées fédérativement, la classe ouvrière anéantira aussi bien l'esclavage économique actuel, que son nouvel aspect : le capitalisme d'État, qui se fait appeler " socialisme ".

18 Rapport sur les conseils d'usine et d'atelier<sup>2</sup> [...] la conviction que nous sommes finalement à la veille d'une transformation sociale qui, si elle ne nous mènera pas à la réalisation des postulats les plus importants de l'idée anarchiste, débayera certainement le terrain pour des conquêtes ultérieures, est une prémisses indispensable avant d'affronter l'étude des conseils. La nécessité de forger, dans la recherche de possibilités bien délimitées, des armes mieux adaptées à la poussée révolutionnaire, nous a conseillé de favoriser l'éclosion de ces nouveaux organismes. Ce sont des instruments excellents d'abord pour l'action immédiate, ensuite pour garantir la continuité de la production dans la période insurrectionnelle et enfin parce qu'ils peuvent être les cellules de base de la gestion communiste. Le conseil d'usine est un organisme en soi. Il regroupe tous les producteurs manuels et intellectuels sur le lieu même du travail. Etant édifié sur les différents moments de la production, il donne une garantie pour connaître tout le processus de la production. Par conséquent, il a en soi des qualités suffisantes pour assumer l'éventuelle gestion, en se débarrassant de l'enveloppe capitaliste, en rejetant hors du système de production tous les éléments parasites. En outre, comme moyen de lutte révolutionnaire immédiate, le conseil est parfaitement adapté, tant qu'il n'est pas influencé par des éléments

<sup>2</sup> Rapport présenté par Maurizio Garino au congrès de l'Union Anarchiste Italienne en juillet 1920, dans groupe Noir & Rouge Autogestion, État et Révolution, pp.46-49.

communistes. Il substitue à la mentalité du salariat la conscience du producteur, en donnant au mouvement ouvrier une tendance claire à l'expropriation. Une des plus grandes qualités des conseils comme moyen de lutte révolutionnaire est précisément celle-ci : il porte la lutte de classe sur son terrain naturel et il la dote d'une grande force. L'ascendant que la machine possède sur l'ouvrier est immense. Dans ces conditions, la sensation tangible que la machine, sur laquelle il passe une grande partie de son existence et à laquelle il est indissolublement lié, peut et doit lui appartenir, est primordiale. On a confondu le conseil d'usine avec le soviét. Il est utile de répéter que tandis que le premier encadre tous les producteurs sur le lieu de travail, dans le but de gérer les moyens de production, le deuxième est l'organe politique, par lequel les communistes autoritaires entendent exercer leur pouvoir. Le conseil tel que nous l'entendons, devrait être le travail librement associé et coordonné pour produire les denrées et les objets nécessaires à la communauté. Loin de nous l'intention de dicter *a priori* une quelconque norme fixe, qui devrait organiser demain les relations entre les personnes. Nous laissons cet objectif à la révolution sociale, qui fera son chemin sans s'occuper des schémas de tel ou tel parti. Mais comme nous sommes convaincus que la production loin de diminuer doit augmenter le lendemain même de l'insurrection et comme nous jugeons absurde dans les conditions actuelles de détruire et de désorganiser les grands complexes industriels, où se trouvent les systèmes de production les plus avantageux et les plus rapides, nous sommes décidés à nous préserver de toute surprise en constituant dès maintenant une libre confédération de conseils qui, au fur et à mesure des besoins, formera des bureaux techniques et de statistiques, en étendant un réseau de rapports utiles entre les différentes communautés qui auront indiscutablement intérêt à se mettre d'accord sur un travail d'aide mutuelle. La lutte des camarades partisans des conseils pour faire une brèche dans la vieille mentalité syndicale fut difficile. La victoire qu'ils ont remportée correspondait aux besoins de la masse ouvrière, lassée désormais d'une discipline pas toujours nécessaire, et qui aspirait à une plus grande liberté d'action. La transformation de ces organisations fut le premier but des partisans des conseils qui, à travers le syndicat, réussirent par la suite à faciliter le développement des conseils. L'innovation consistait à donner un droit de délibération dans le syndicat à l'assemblée des commissaires à la répartition, qui, tout en étant organisés, étaient élus par tous les ouvriers syndiqués ou non, indistinctement - à raison d'un élu pour trente ouvriers -. Il est facile de comprendre pourquoi un tel système était inacceptable pour cette organisation puisque les inorganisés auraient influencé les directives du syndicat. Les syndicalistes désiraient donc

à l'intérieur des usines et des fabriques. En cas de besoin de telles unités, qu'elles soient désignées par les compagnies dans l'armée et dans les usines et ateliers par les ouvriers eux-mêmes.

11. Donner aux paysans toute liberté d'action en ce qui concerne leurs terres, ainsi que le droit de posséder du bétail, à condition de travailler eux-mêmes et de ne pas employer de main-d'œuvre salariée.
12. Nous demandons à toutes les unités de l'armée et aussi aux camarades Coursantis [élèves officiers] de s'associer à notre résolution.
13. Nous exigeons que toutes les résolutions soient largement diffusées par la presse.
14. Désigner une commission mobile de contrôle.
15. Autoriser la production artisanale libre, n'utilisant pas de travailleurs salariés.

Résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée des escadres, moins deux abstentions. Le président de l'assemblée des escadres : Pétritchenko. Le secrétaire : Pérépelkine. Résolution adoptée par une majorité écrasante de la garnison de tout Kronstadt. Le Président : Vassiliev. Vassiliev vote contre la résolution avec le camarade Kalinine.<sup>2</sup>

sions d'information et de culture élues dans chaque localité et financées par l'Etat.

8. Abolir immédiatement tous les barrages et contrôles routiers.
9. Egaliser les rations alimentaires de tous les travailleurs, à l'exception de ceux employés à des métiers insalubres ou dangereux.
10. Supprimer les détachements communistes de choc dans toutes les unités de l'armée, de même que toutes les surveillances et gardes communistes

---

<sup>2</sup> Propositions du comité inter-entreprises de grève (MKS) de Gdansk, des 16-17 août 1980. Les 21 propositions du comité inter-entreprises de grève (MKS) de Gdansk, des 16-17 août 1980. 1. Accepter des syndicats libres, indépendants du Parti et des employeurs, sur la base de la Convention no 87 de l'Organisation Internationale du Travail, ratifiée par la République Populaire de Pologne. 2. Garantir le droit de grève et la sécurité aux grévistes et à ceux qui les aident. 3. Respecter la liberté de parole, d'édition et de publication garantie par la Constitution polonaise ; par conséquent ne pas réprimer les éditions indépendantes et permettre l'accès de tous les cultes aux mass-média. 4. Restituer les droits perdus aux : a) personnes licenciées en 1970 et en 1976 b) étudiants renvoyés des universités pour leurs convictions. Libérer les prisonniers politiques : E. Zadrozynski, J. Kozlowski et M. Kozlowski. 5. Divulguer par les mass-média l'information sur la formation du Comité inter-entreprises de grève et publier ses revendications. 6. Engager une action concrète et effective pour sortir le pays de la crise en divulguant une information complète sur la situation sociale et économique en donnant à tous la possibilité de participer à la discussion sur le programme des réformes. 7. Payer à tous les grévistes une indemnisation pour la période de la grève, comme pour un congé de repos, sur le fonds du Conseil Central des Syndicats [organe du PC, cotisations obligatoires pour tous]. 8. Augmenter le salaire nominal de chaque travailleur de 2000 zlotys par mois, en compensation de la hausse des prix à ce jour. 9. Garantir l'augmentation automatique des salaires, correspondant à la hausse des prix et à la dépréciation de la monnaie. 10. Assurer un approvisionnement nécessaire du marché intérieur, en produits alimentaires et exporter uniquement le surplus de la production. 11. Instaurer des tickets de rationnement pour la viande et ses sous-produits jusqu'à la maîtrise totale du marché. 12. Supprimer les prix spéciaux pour la viande et la vente en devises dans les magasins d' " exportation intérieure ". [magasins accessibles aux clients munis de \$] 13. Etablir les principes du choix des cadres supérieurs sur la base de leurs qualifications et non de leur appartenance au parti. Abolir les privilèges de la Milice, du Service de Sécurité et des cadres du Parti, en égalisant les allocations familiales, en liquidant les distributions spéciales, etc... 14. Instaurer le droit à la retraite au bout de 35 ans de travail, en abaissant l'âge de celle-ci à 50 ans pour les femmes et à 55 ans pour les hommes. 15. Egaliser les pensions et les retraites de l'ancien régime au niveau actuellement en vigueur. 16. Améliorer les conditions de travail du service médical afin d'assurer une assistance médicale convenable à tous les travailleurs. 17. Assurer un nombre suffisant de places dans les écoles maternelles et les crèches. 18. Instaurer le congé de maternité payé de 3 ans. 19. Raccourcir le délai d'attente pour les logements. 20. Augmenter l'indemnité de repas de 40 à 100 zlotys et l'indemnité d'éloignement. 21. Généraliser les samedis libres ; donner une compensation aux travailleurs soumis au travail par équipes à raison de quatre postes par jour, pour le manque de samedis libres, par la prolongation du congé annuel ou par des journées supplémentaires rémunérées et libres. Dans " Le programme de Solidarnosc ", pp.15-16.

limiter la nomination des commissaires à la répartition par les ouvriers. Cependant le système que nous avons choisi et qui confondait - durant un certain temps - le conseil d'usine avec le syndicat, représentait le seul modus vivendi qui sauvait l'esprit des conseils d'usine et éliminait dans la période de l'action des oppositions trop graves entre les conseils et le syndicat, en fournissant de cette manière une base unique de délibération. Par contre, en excluant les inorganisés du droit de vote, on ajoutait un nouvel appendice au syndicat. Le contraste entre les deux thèses est évident ; l'acceptation de la thèse syndicale aurait complètement dénaturé les conseils. Une seconde thèse soutenue par les socialistes centristes est l'élection des conseils par tous les producteurs, qui ont droit à élire des commissaires. Cependant ces commissaires sont tenus à l'écart de la direction syndicale et admis uniquement en tant qu'organes consultatifs et chargés de certaines tâches syndicales dans les ateliers en attendant que les syndicats prennent la direction des entreprises. Cette thèse est également opposée à l'esprit des conseils en tant qu'elle les soumet à des organismes auxquels - tout en ayant aujourd'hui quelques points de contact- ils ne peuvent en aucun cas être soumis, puisqu'ils tirent exclusivement de l'unanimité des producteurs leur raison d'être, ce qui est profondément différent de ce qui anime les syndicats. L'accusation de vouloir tuer les syndicats nous a été injustement faite en plusieurs occasions. Nous admettons que l'action des syndicats est en partie absorbée par le conseil, mais nous avons la conviction que ce dernier exerce une influence féconde sur le syndicat, puisqu'il le rapproche des vibrations de la masse, en le mettant en mesure d'interpréter de près les besoins. Nous reconnaissons donc implicitement que les syndicats ont encore aujourd'hui plusieurs raisons d'exister, d'exercer des fonctions encore nécessaires. Nous leur refusons la possibilité d'aller plus loin - en général - que la défense des intérêts des ouvriers comme salariés et de créer - comme le conseil le fait avec une relative facilité - une prise de conscience claire de l'expropriation communiste. Nous reconnaissons cependant que le conseil a aujourd'hui une base commune avec les syndicats. Ces derniers, en tant qu'organes de protection des intérêts ouvriers comme salariat, s'engagent à observer des pactes et des accords pris au nom de la collectivité, pour plusieurs usines. Le pouvoir des syndicats s'étend donc sur de vastes groupements d'usines et, surtout aujourd'hui où la tendance à créer de grands syndicats d'industries, va jusqu'aux catégories les plus petites, pénètre dans l'usine en tant que contrôle de l'application et du respect des pactes de travail des conseils, composés presque toujours des mêmes adhérents que l'organisation syndicale. Sur ce terrain le conseil est obligé en fait d'aider le syndicat (dire qu'il ne le fera pas officiellement est un sophisme), sauf dans

le cas où cette fonction deviendrait un objectif, ce qui, comme nous l'avons vu, dénaturerait le conseil. Trop souvent cette fonction que les conseils acceptent à contrecœur, leur a donné l'aspect de suite des vieilles commissions internes. Ainsi, on s'est basé sur le fait que dans certaines localité la commission interne exerçait de grandes fonctions, dont certaines étaient fusionnées avec le syndicat d'industrie, pour dire que sa structure est identique au ... conseil d'usine.

## IV. Les revendications spontanées anti-totalitaires

19 Kronstadt : résolutions de l'assemblée générale des équipages de la 1re et 2ème escadre de la flotte de la Baltique tenue le 1 mars 1921<sup>1</sup> Après avoir entendu les rapports des délégués envoyés à Pétrograd par l'Assemblée Générale des équipages pour se rendre compte de la situation, l'assemblée décide qu'il faut :

1. Etant donné que les soviets actuels n'expriment pas la volonté des ouvriers et des paysans, procéder immédiatement à la réélection des soviets au moyen du scrutin secret. La campagne électorale préalable devra se dérouler en pleine liberté de parole et de propagande parmi les ouvriers et paysans.
2. Etablir la liberté de parole et de presse pour tous les ouvriers et paysans, pour les anarchistes et pour tous les partis socialistes de gauche.
3. Garantir la liberté de réunion pour les organisations syndicales et paysannes.
4. Convoquer pour le 10 mars au plus tard une conférence sans-parti des ouvriers, soldats rouges et des marins de Pétrograd, de Kronstadt et de la province de Pétrograd.
5. Libérer tous les prisonniers politiques socialistes, ainsi que tous les ouvriers, paysans, soldats rouges et marins, emprisonnés à la suite de mouvements revendicatifs. 6 - Elire une commission de révision des dossiers des détenus des prisons et des camps de concentration.
7. Supprimer tous les " départements politiques ", car aucun parti ne doit avoir de privilèges pour la propagande de ses idées, ni recevoir de l'Etat des moyens financiers dans ce but. Il faut instituer à leur place des commis-

---

<sup>1</sup> Skirda Kronstadt 1921 prolétariat contre bolchévisme, pp. 179-181.